



# Assemblée générale

Soixante et onzième session

**93<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 28 juillet 2017, à 10 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson ..... (Fidji)

La séance est ouverte à 10 h 15.

## Hommage à la mémoire de S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de passer à l'examen des questions inscrites à notre ordre du jour, j'ai le triste devoir de rendre hommage à la mémoire de S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, qui est décédé le 8 juin. Au nom de l'Assemblée générale, je prie le représentant du Nicaragua de transmettre nos condoléances au Gouvernement et au peuple nicaraguayens ainsi qu'à la famille endeuillée de S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann.

Alors que nous lui rendons hommage, je voudrais faire une brève déclaration.

M. d'Escoto Brockmann était un diplomate renommé, un homme politique, un dirigeant communautaire et un prêtre, qui a consacré sa vie à la justice sociale, promu le droit international et aidé les pauvres et les marginalisés de la planète. C'était un fervent partisan de la paix et de la non-violence. En sa qualité de Ministre des relations extérieures du Nicaragua, il a joué un rôle clef dans plusieurs processus de paix en Amérique centrale tout en étant un acteur infatigable de l'unité et de la réconciliation.

Au Nicaragua, M. d'Escoto Brockmann a reconnu le pouvoir de la diplomatie et a été un ardent partisan du

multilatéralisme. En tant que Président de l'Assemblée générale durant une période de défis considérables, notamment la crise financière mondiale, il a fait de cette salle l'enceinte la plus importante pour le débat mondial et a déclaré :

« L'Assemblée générale permet le dialogue, ce qui est essentiel pour nous mettre d'accord sur les solutions à nos problèmes les plus urgents » (A/63/PV.16, p. 58).

Il a fondé des organisations non gouvernementales afin d'autonomiser les pauvres au Nicaragua. Il a mobilisé une assistance pour aider les victimes de catastrophes naturelles et siégé dans des organes de la société civile dédiés à la protection de l'environnement. Sept ans avant l'adoption par l'Assemblée générale du Programme de développement durable à l'horizon 2030, M. d'Escoto Brockmann a déclaré dans cette salle :

« Nous devons être suffisamment courageux pour remettre en cause les énormes inégalités présentes dans le monde; nous devons prendre des mesures pour désamorcer les bombes à retardement qui se trouvent au cœur de pratiquement toutes nos sociétés; et, même si cela est loin de nous enthousiasmer, il nous faudra tous faire des sacrifices. Si nous voulons honorer les promesses de sécurité et de bien-être que nous avons faites à des milliards d'individus qui ont placé leur confiance en nous, nous devons revoir l'ordre de nos priorités. » (*ibid.*, p. 59)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-23458(F)



Document adapté

Merci de recycler



Avec ces paroles, M. d'Escoto Brockmann lançait un appel à toutes et à tous de relever ce défi et de devenir des leaders et des champions d'un monde plus juste.

Le message d'unité mondiale lancé par M. d'Escoto Brockmann demeure tout aussi pertinent aujourd'hui que lorsqu'il œuvrait sur la scène internationale. Sa foi inébranlable dans l'esprit humain, son appui aux droits de l'homme et sa croyance en l'égalité entre hommes et femmes, entre pays grands et petits ont façonné sa vie. En cette sombre occasion, il convient de nous rappeler les propos avisés qu'il a prononcés à l'Assemblée générale. Il a dit :

« [N]ous sommes tous frères et sœurs et, si nous voulons réussir à sortir du terrible gâchis que nous avons créé, nous devons nous traiter les uns les autres avec respect et amour.

Qu'on l'appelle compassion, fraternité, direction ou solidarité, l'idée est la même partout dans le monde. Nous nous le devons les uns aux autres. Nous le devons à la terre mère, qui se bat pour survivre à nos abus. Nous le devons aux générations à venir. Unissons nos forces pour relever, ensemble, ces défis, en mettant de côté nos divergences mineures. Nous pouvons – nous devons – changer la donne ». (*ibid.*, p.59)

Au nom de l'Assemblée générale, je présente une fois de plus nos sincères condoléances à la famille du père Miguel d'Escoto Brockmann ainsi qu'au Gouvernement et au peuple nicaraguayens.

J'invite maintenant les membres de l'Assemblée générale à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire du regretté père d'Escoto Brockmann.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 70 du règlement intérieur, je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Maria Luiza Ribeiro Viotti, Directrice de Cabinet du Secrétaire général, qui va faire une déclaration au nom du Secrétaire général.

**M<sup>me</sup> Viotti** (*parle en espagnol*) : Je m'associe à tous les membres de l'Assemblée générale pour rendre hommage au père Miguel d'Escoto Brockmann. Le père d'Escoto Brockmann a joué un rôle extrêmement important dans l'histoire du Nicaragua et a été une personnalité de premier plan en Amérique latine. Homme politique, diplomate et prêtre catholique, il a dévoué sa vie à servir ses concitoyens. Sa contribution

inestimable, en tant que Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, aux processus de paix de Contadora et Esquipulas pour instaurer la paix en Amérique centrale constitue un héritage très important.

L'ONU est reconnaissante du rôle important que le père d'Escoto Brockmann a joué en tant que Président de l'Assemblée générale de septembre 2008 à septembre 2009 en mettant l'accent sur des questions fondamentales, notamment le financement du développement. Le père d'Escoto restera également dans les mémoires pour son attachement à la promotion du désarmement et de la non-prolifération nucléaire, ainsi que pour ses efforts dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la faim dans le monde. Il s'est battu sans relâche pour réformer l'ONU et a contribué à réhausser le rôle crucial et central de l'Assemblée générale.

Au nom du Secrétaire général, je présente mes condoléances à la famille du père d'Escoto Brockmann ainsi qu'au peuple et au Gouvernement nicaraguayens.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Tchad, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M. Moustapha** (Tchad) : Je prends la parole, au nom du Groupe des États d'Afrique, pour avant tout présenter nos condoléances les plus attristées au Gouvernement et au peuple nicaraguayens ainsi qu'à la famille du regretté Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, décédé le 8 juin.

Nous rendons hommage aujourd'hui à un homme de Dieu qui a marqué l'histoire récente de son pays et de sa région. Le père Miguel d'Escoto Brockmann concevait son sacerdoce comme « un voyage pour la cause de la paix, de la justice et de la dignité de son peuple ». Cet engagement aux côtés de son peuple fit de lui le militant ardent de la théologie de la libération et le mena sur le chemin de la lutte armée dans les rangs des forces sandinistes. Il retrouvera, après son passage aux affaires d'État, son ministère à partir de 2014 pour continuer à prêcher la parole de Dieu avec cette forte conviction d'avoir fait le bon choix.

Il consacra sa vie à secourir les pauvres, rendant visite à la plupart des régions du monde pour porter l'espoir d'un avenir meilleur et transmettre au monde la voix de ceux qui n'ont pas de voix. Homme d'État pendant plus de 10 ans comme ministre des affaires étrangères de son pays, il porta la diplomatie de la République du Nicaragua à son firmament, la défendant

avec hardiesse et une grande réussite dans les instances internationales. Sérieux dans son travail et intègre, il fut aussi profondément attaché aux principes de la non-violence active, un militant convaincu de la paix, de la justice et du respect du droit international.

Les nombreuses distinctions honorifiques témoignent d'une vie bien remplie et d'une reconnaissance bien méritée. Je ne citerai que le prix Lénine pour la paix pour l'année 1985-86, le prix Thomas Merton en 1987, l'ordre du cardinal Miguel Obando Bravo en 2007 pour son œuvre en faveur de la paix, le prix Julio Cortázar pour la paix et la démocratie en Amérique latine et aux Caraïbes en 1985 et le prix Alfonso Comín pour la paix, reçu à Barcelone en 1984.

Avocat du multilatéralisme, il a milité pour une réforme des institutions internationales au service des peuples. Il n'a jamais abandonné ce rêve, recueillant ses pensées dans une brochure largement diffusée portant le titre « Réinventons l'ONU : une proposition – Comment faire de l'ONU une organisation fonctionnelle capable de traiter efficacement les grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle auxquels sont confrontées la Terre nourricière et l'humanité ». Sa proposition est toujours d'actualité.

Il a milité à titre d'exemple pour un rôle encore plus important de l'Assemblée générale pour la justice mondiale. Courageux, il n'hésita pas fustiger l'injustice faite au peuple palestinien dès sa première déclaration en sa qualité de Président de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale (voir A/63/PV.1). C'est un homme qui marqua son temps, que son âme repose en paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Myanmar, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

**M. Suan** (Myanmar) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique en cette occasion à la fois très particulière et triste.

Au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique et en mon propre nom, je tiens à exprimer toute notre sympathie et à présenter nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple nicaraguayens ainsi qu'à la famille endeuillée du père Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session.

Le père Miguel d'Escoto Brockmann a présidé la soixante-troisième session de l'Assemblée générale de septembre 2008 à septembre 2009. Durant sa présidence, il a orienté les délibérations de l'ONU vers les questions absolument cruciales que sont la lutte contre la faim, la pauvreté et les changements climatiques et la protection de la biodiversité. Il a également été un fervent défenseur des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants, ainsi que de la diversité culturelle. La paix et la sécurité internationales, le désarmement et le terrorisme faisaient également partie de ses priorités. Sa contribution à la réforme de l'ONU et son plein appui au Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ont été largement reconnus.

Le père Miguel d'Escoto Brockmann a longtemps été un dirigeant de haut rang dans son pays, le Nicaragua. Il a été Ministre des affaires étrangères du Nicaragua de 1979 à 1990. Le père Miguel croyait au dialogue et à la négociation. Nous nous souviendrons de lui pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour nouer des relations avec d'autres pays de la région.

Le père Miguel a été ordonné prêtre en 1961. Dans les années 70, il a embrassé le socialisme et la théologie de la libération. Il a combattu pour le peuple, aux côtés du peuple.

C'était un homme de foi, un homme de Dieu, un homme d'une grande humanité. On se souviendra avec émotion du père Miguel d'Escoto Brockmann pour son dévouement et sa contribution à son pays et aux peuples du monde. Que son âme repose dans la paix éternelle!

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamaïque, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. Rattray** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : J'ai le triste devoir mais aussi l'insigne honneur de rendre hommage, ce matin, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, à la mémoire de l'un des nôtres, S. E. le père Miguel d'Escoto Brockmann. Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, de 2008 à 2009, et ancien Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua de 1979 à 1990, le père Miguel, ou Padre Miguel, comme on l'appelait affectueusement, était également un homme d'État chevronné, un responsable politique, un dirigeant communautaire, un prêtre, un militant social et un révolutionnaire.

Inspiré par la vie et le travail de personnalités telles que Simon Bolivar, le mahatma Gandhi, Martin Luther King, Dorothy Day et Léon Tolstoï, le père d'Escoto Brockmann était un farouche défenseur du multilatéralisme et du respect des obligations découlant du droit international, ainsi que des principes de la non-violence active, de la solidarité et de la justice sociale. Tout au long de sa vie, il a repoussé les limites et a été un combattant inlassable, tant dans son rôle de prêtre que dans sa pratique diplomatique, se faisant l'apôtre de questions fondamentales pour l'humanité, telles que la paix, la sécurité, le développement et la lutte contre la faim et la pauvreté.

Au cours de sa présidence de l'Assemblée, il a prononcé les sages paroles selon lesquelles l'humanité doit remplacer l'égoïsme et l'individualisme par un esprit de fraternité si nous voulons tous survivre. Ce message était conforme à ce qui était au cœur de sa passion pour l'organisation communautaire, à savoir autonomiser les personnes les plus vulnérables dans nos sociétés et faire face aux défis les plus pressants du monde, tels que la pauvreté, les inégalités, le chômage, les maladies, les changements climatiques et la guerre.

À la tête de l'Assemblée générale et confronté à la tâche titanesque de gérer la réponse de l'Organisation à la crise financière mondiale de 2008, il nous a rappelé le rôle essentiel de l'Organisation des Nations Unies. Il était convaincu que l'Organisation était à même de mettre au point une intervention utile grâce à son système de commissions régionales, d'institutions spécialisées, de fonds et de programmes, et de formuler des solutions concrètes aux problèmes d'une portée et d'une dimension si mondiales.

Comme le père d'Escoto Brockmann nous y engageait souvent, nous ne devons jamais oublier que les solutions aux problèmes sociopolitiques et économiques du monde exigent la pleine participation et la solidarité de tous les États Membres.

Alors que nous profitons de cette occasion pour rendre hommage à la vie et à l'œuvre du père d'Escoto Brockmann, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes tient à exprimer sa solidarité et ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'au Gouvernement et au peuple nicaraguayens en cette période difficile de deuil national.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique, qui

va faire une déclaration au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M. Buffin** (Belgique) : En cette occasion solennelle, j'ai l'honneur de m'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de S. E. le père Miguel d'Escoto Brockmann, ancien Président de l'Assemblée générale. Nous nous souviendrons de sa riche et remarquable carrière. Ordonné prêtre des missionnaires de Maryknoll au début des années 60, il a consacré une grande partie de sa vie à aider les pauvres et les défavorisés.

En tant que Président de l'Assemblée générale des Nations Unies durant sa soixante-troisième session, il s'est engagé en particulier en faveur du programme des Nations Unies pour le développement. Dès septembre 2008, à l'ouverture de ladite soixante-troisième session, il a organisé conjointement avec le Secrétaire général une réunion à haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Le but de ce sommet était d'accélérer les progrès en vue d'améliorer les conditions des plus pauvres dans le monde.

Le père Miguel d'Escoto Brockmann a été Ministre des relations extérieures du Nicaragua pendant plus de 10 ans, de 1979 à 1990. Plus récemment, il a continué à servir son pays en tant que Conseiller pour les affaires étrangères du Président de la République du Nicaragua.

(*l'orateur poursuit en espagnol*)

Nous exprimons nos sincères condoléances au Gouvernement nicaraguayen, ainsi qu'à la famille du père Miguel d'Escoto Brockmann et à ses amis. Ils sont dans nos pensées et nos prières en ces moments difficiles.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M. Ilichev** (Fédération de Russie) (*parle en anglais*) : C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de S. E. le père Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Au nom des membres du Groupe des États d'Europe orientale, je voudrais transmettre nos sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses amis, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement nicaraguayens.



M. d'Escoto Brockmann était l'ami et le collègue d'un grand nombre de personnes présentes dans cette salle. C'était un fidèle serviteur de son pays, dont il a été, entre autres, Ministre des relations extérieures pendant 12 ans.

M. d'Escoto Brockmann a toujours été un ardent défenseur de la paix et de la justice et avait un profond respect pour les principes du multilatéralisme. Il a décrit sa présidence de l'Assemblée générale comme l'une des plus tumultueuses depuis longtemps, car elle est intervenue dans l'ombre d'une forte contraction financière et d'une profonde récession économique à l'échelle mondiale. Ses priorités étaient de combattre les problèmes de la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation à travers le monde, ainsi que la faim, la pauvreté et les changements climatiques. Citons également parmi ses priorités le terrorisme, le désarmement, la diversité culturelle, les droits des femmes et des enfants et la protection de la biodiversité.

M. d'Escoto Brockmann n'avait pas peur d'exprimer ses véritables opinions qui étaient parfois courageuses. Il a démontré un appétit pour le changement et la réforme. Nous rappellerons également son attachement à la revitalisation et à la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Il a appelé à la solidarité et croyait sincèrement que l'ONU avait le potentiel d'être indispensable aux efforts déployés par l'humanité pour survivre aux crises, et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour réaliser des progrès dans ce domaine. Il souhaitait que l'ONU soit plus digne de confiance et de crédibilité.

Je voudrais exprimer de nouveau notre respect et notre admiration pour un homme qui a été à la fois prêtre et diplomate dans sa vie. Son grand professionnalisme et son dévouement resteront à jamais dans nos mémoires. Qu'il repose en paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Nicaragua.

**M<sup>me</sup> Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous vous sommes profondément reconnaissants, Monsieur le Président, de l'hommage si spécial rendu aujourd'hui au distingué prêtre révolutionnaire, le père Miguel d'Escoto Brockmann, que nous appelons à juste titre le Chancelier de la dignité du Nicaragua, et en tant que tel le défenseur de la dignité des peuples de notre Amérique et des peuples du monde; il fut aussi un ancien Président de l'Assemblée générale.

Le 8 juin, c'est avec une consternation et une douleur profondes que le Gouvernement de réconciliation et d'unité nationale et la présidence de la République du Nicaragua ont fait part du trépas inattendu du père Miguel, qui nous accompagnera dorénavant dans notre quête de réalisation des aspirations et des rêves de notre peuple depuis les cieux, où nous, chrétiens, savons qu'il retrouvera Jésus Christ, Rédempteur du monde.

Miguel d'Escoto Brockmann, qui était un sandiniste, un militant, un intellectuel, un communicateur, un théologien et une personnalité exceptionnelle de notre patrie et de notre révolution, a vécu au service des humbles et parcouru avec les pauvres de ce monde le chemin difficile de la récupération de leur dignité et de leurs droits, et il a gardé une foi inébranlable en la justice sociale. Cette foi mobilise les chrétiens et les révolutionnaires pour les pousser à continuer de changer le monde. La construction d'un monde meilleur fait d'amour est possible, urgente et indispensable. C'était la devise de Miguel, le prêtre, le missionnaire, l'exceptionnel chancelier, le compagnon, le patriote et le Nicaraguayen qui, par la grâce de Dieu, s'est battu jusqu'à la fin sans relâche, sans couardise ni duplicité, pour le monde et le Nicaragua que nous voulons et que nous devons, tous ensemble, rendre meilleurs.

Comme la pluie, il a semé la vie au Chili auprès des familles les plus humbles et les plus pauvres en pratiquant l'Évangile. Il a également semé la vie au Nicaragua alors que le pays traversait des périodes de douleur et de tragédie. Lorsque le séisme de 1972 a secoué notre pays, Miguel était présent et a immédiatement diffusé un message d'espoir et de vie. Il a semé un message de vie en répandant l'idéal et le principe chrétiens de la justice. Il l'a fait aux États-Unis en tant que membre de l'ordre Maryknoll, et il s'est rendu dans des régions pauvres sur différents continents, en particulier sur le continent africain. Miguel a ainsi pris connaissance de la pensée des dirigeants de pays en développement, de pays luttant pour leur indépendance et contre le colonialisme, notamment Julius Nyerere, un éminent dirigeant africain aux racines chrétiennes.

Miguel est entré en contact avec les idées de dirigeants des différents continents, ainsi que des pays développés, où les prêtres, les religieux, les laïcs et les intellectuels ont pris connaissance des idées de Miguel et où lui-même a appris le mode de pensée de cette communauté d'hommes et de femmes qui luttait et continuent de lutter pour la paix sur notre planète. Il a mis toute cette richesse culturelle accumulée au service

du Nicaragua pour l'unir aux autres peuples du monde et lui permettre de lutter plus efficacement en faveur de la paix face à l'agression que subissait notre peuple.

Quand à son retour au Gouvernement en 2007, la candidature de Miguel au poste de Président de l'Assemblée générale a été promue par le Nicaragua, elle a immédiatement recueilli l'appui de tous les pays en développement, lesquels le connaissaient bien, connaissaient ses idées et ses principes ainsi que son mode d'action. L'Amérique latine et les Caraïbes, le Mouvement des pays non alignés ainsi que le Groupe des 77 et la Chine ont immédiatement fait part de leur appui.

À l'ONU, il est plus que jamais évident qu'une réforme approfondie et une refonte sont nécessaires, comme il le disait, pour que dans un nouveau contexte tous les pays aient les mêmes droits et soient égaux, et pour que nous puissions tous assurer la paix à laquelle aspirent nos peuples. Miguel a hissé cette bannière avec force et conviction. Son témoignage est écrit. Ses idées et ses propositions sont écrites et appliquées dans la pratique. Jusqu'au dernier moment, Miguel est resté convaincu que c'est une bataille que nous devons continuer de mener.

C'était un homme véritablement convaincu et un défenseur des droits de l'homme, de l'égalité des États, du multilatéralisme et du groupe des 193, comme le père Miguel aimait à décrire les membres de l'Assemblée générale. Il fut un défenseur infatigable de la souveraineté de nos peuples, en particulier de la souveraineté des petits pays face aux puissants, qu'il considérait comme une question de justice, de respect du droit international et de respect des organismes des Nations Unies, et surtout de respect de la Cour internationale de Justice. Miguel était fermement convaincu du rôle fondamental de la Cour dans la réalisation de la paix et le règlement pacifique des différends. C'est cette manière de penser qui a permis au Nicaragua d'obtenir sa plus grande victoire sur la scène internationale durant une période difficile de son histoire.

Miguel continuera de nous accompagner, parce que ses idées et sa lumière ne s'éteindront pas avec lui. Il continuera de nous accompagner dans notre bataille quotidienne pour la justice, la liberté, la souveraineté et la paix de nos peuples. C'est pourquoi notre Constitution reprend les principes qu'il a défendus, les principes chrétiens, socialistes et de solidarité, qui nous ont permis de construire la paix et la stabilité dans notre pays. En tant que prêtre révolutionnaire, il a contribué à

la réalisation du mandat chrétien dans la recherche d'une solidarité égalitaire, et il a lutté avec cohérence contre l'égoïsme humain et les injustices sociales jusqu'à ses dernières années, défendant en sa qualité de Président de l'Assemblée générale les principes de la souveraineté des peuples et de leur droit à l'autodétermination.

La Palestine a toujours occupé une place particulière dans le cœur du père Miguel, qui ressentait comme siennes la douleur et la souffrance de ce peuple. La paix au Moyen-Orient a toujours été dans ses pensées et ses discours, et il espérait voir juifs, arabes et palestiniens vivre dans la paix et l'harmonie.

Tels étaient le caractère et l'attitude de Miguel, et c'est l'héritage qu'il nous laisse, sa capacité à relever tous les défis en s'appuyant sur sa foi. De la foi émanent la force, la détermination, la constance et la capacité à continuer d'avancer en dépit des obstacles et des difficultés. Nous avançons avec l'espoir et la certitude de la victoire que nous construisons petit à petit. Le décès de Miguel n'est pas un adieu mais un au-revoir, car nous savons qu'il nous accompagne et nous accompagnera dans les batailles d'aujourd'hui et de demain. Il continuera de nous guider dans la construction d'un Nicaragua prospère, empreint d'équité et de justice sociale et où existent l'entente, le dialogue et le consensus. Il accompagnera toujours les peuples du monde dans leur lutte pour la paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous en avons ainsi terminé avec notre hommage au regretté Président de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

#### **Point 115 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations**

##### **h) Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection**

##### **Note du Secrétaire général (A/71/991)**

##### **Note verbale de la Mission permanente du Myanmar (A/71/992)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Comme indiqué dans le document A/71/991, l'inspecteur Rajab Sukayri, de la Jordanie, a été nommé par l'Assemblée générale pour un mandat de cinq ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et venant à expiration le 31 décembre 2019. Le 30 juin 2017, M. Sukayri a présenté sa démission au Président du Corps commun d'inspection, sur la base d'un accord entre le Japon et la Jordanie, aux termes duquel M. Sukayri démissionnerait de son

poste d'inspecteur au Corps commun d'inspection le 31 décembre 2017 et le Gouvernement japonais nommerait un candidat pour le remplacer le reste de son mandat, comme communiqué par le Président du Groupe des États d'Asie et du Pacifique dans une note verbale publiée sous la cote A/71/992.

Conformément au paragraphe 5 de l'article 4 du Statut du Corps commun, le Président a notifié la vacance au Secrétaire général. En raison de cette démission, l'Assemblée générale devra donc nommer un membre pour pourvoir le poste vacant au Corps commun d'inspection.

Comme indiqué dans le document A/71/991, conformément au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun, le Président de l'Assemblée générale consulte les États Membres en vue d'établir une liste de pays, en l'occurrence un pays, qui sera prié de présenter un candidat aux fins de nomination au Corps commun d'inspection. Après avoir procédé aux consultations voulues, j'informe l'Assemblée que le Président du Groupe des États d'Asie et du Pacifique m'a fait savoir que le Groupe approuvait la candidature du Japon pour pourvoir le siège vacant réservé aux États d'Asie et du Pacifique. Conformément au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun, le Japon sera prié de présenter le nom d'un candidat, accompagné d'un curriculum vitae indiquant ses qualifications afférentes à la tâche qui l'attend.

Je rappelle aux membres que, conformément à la résolution 59/267 du 23 décembre 2004, les candidats doivent avoir de l'expérience dans au moins l'un des domaines suivants : contrôle, audit, inspection, investigation, évaluations, finances, évaluation de projets, évaluation de programmes, gestion des ressources humaines, gestion, administration publique, suivi et exécution des programmes, et doivent connaître le système des Nations Unies et son rôle dans les relations internationales.

Après avoir procédé aux consultations appropriées prévues au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, notamment avec le Président du Conseil économique et social et avec le Secrétaire général en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, je présenterai le nom du candidat à l'Assemblée aux fins de nomination.

Je voudrais également appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 2 de l'article 4 du Statut du Corps commun d'inspection, qui dispose que

« L'inspecteur nommé pour remplacer un inspecteur dont le mandat n'a pas expiré n'exerce ses fonctions que pendant la durée dudit mandat qui reste à courir, à condition que celle-ci soit au moins égale à trois ans. Si ce n'est pas le cas, ledit inspecteur est nommé pour un mandat complet. »

Dans le cas présent, le reste du mandat de M. Sukayri est inférieur à trois ans. Par conséquent, la personne qui sera nommée pour remplacer M. Sukayri devrait normalement exercer ses fonctions pour un mandat complet de cinq ans. Toutefois, le Président du Groupe des États d'Asie et du Pacifique a indiqué dans sa note verbale publiée sous la cote A/71/992 que la personne qui sera nommée pour remplacer M. Sukayri au Corps commun d'inspection ne le sera que pour le reste de son mandat, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019. Dans ce contexte, nonobstant le paragraphe 2 de l'article 4 du Statut du Corps commun d'inspection, l'Assemblée voudra peut-être décider que le mandat de la personne qui remplacera M. Sukayri courra du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide que le mandat de la personne qui remplacera M. Sukayri courra du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 115 h) de l'ordre du jour.

#### **Point 118 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies**

##### **Rapport du Secrétaire général (A/71/858)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Cette semaine, le monde a encore été témoin d'attaques terroristes horribles, qui ont cette fois ciblé des personnes déplacées au Nigéria, un marché bondé au Pakistan et des fonctionnaires se rendant au travail en Afghanistan. Ces attaques lâches ont tué des centaines d'innocents et détruit la vie de milliers de personnes. Elles nous rappellent de manière tragique l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Ne nous laissons jamais convaincre par l'idée que ce ne sont que des statistiques ou qu'il existe une quelconque justification à ce comportement humain aberrant. Toute doctrine

philosophique ou religieuse, de la pensée et des principes des droits de l'homme, du droit, de la science et de la culture qui se respecte exècre le terrorisme et l'extrémisme violent.

C'est dans cet esprit et consciente de l'urgence de la question, que l'Assemblée générale a créé, le mois dernier, le Bureau de lutte contre le terrorisme par son adoption de la résolution 71/291. Présentée par le Secrétaire général Guterres, cette initiative a marqué une étape importante dans le renforcement de la capacité du système des Nations Unies d'aider les États Membres à combattre le terrorisme, prévenir l'extrémisme violent et appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Depuis, l'Ambassadeur Vladimir Ivanovich Voronkov a été nommé à la tête du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme. Je le félicite pour sa nomination et je suis convaincu qu'il bénéficiera du plein appui et de la coopération de chacun d'entre nous dans l'exercice de son rôle crucial.

La séance d'aujourd'hui est une nouvelle étape importante dans nos efforts pour appliquer efficacement la Stratégie antiterroriste mondiale et renforcer le rôle de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. C'est en partageant les connaissances et en renforçant la coopération internationale que nous pouvons faciliter les efforts mondiaux en faveur d'une action énergique et efficace. C'est en renforçant les partenariats existants et en nouant de nouveaux liens avec toutes les parties prenantes que nous résisterons à la propagation de la haine et de l'intolérance qui nourrit l'hydre de l'extrémisme violent. Et c'est en mettant scrupuleusement en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale et en faisant peser de tout son poids le système des Nations Unies que nous parviendrons à nous débarrasser du terrorisme partout dans le monde. Nous nous devons de faire tout cela en mémoire des innombrables victimes innocentes du terrorisme et de l'extrémisme violent. Qu'elles reposent en paix, et puissions-nous mettre rapidement fin à ce fléau sans précédent.

**M. Grant** (Canada) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande.

Le 15 juin, nos trois pays se sont félicités de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 71/291, qui a créé le Bureau de lutte contre le terrorisme et un nouveau poste de Secrétaire général adjoint. Nous nous félicitons de la rapidité avec laquelle le Secrétaire général a commencé à mettre en

œuvre cette importante résolution et attendons avec intérêt de collaborer avec le Secrétaire général adjoint Vladimir Voronkov.

Nous considérons que les améliorations apportées à l'architecture antiterroriste des Nations Unies contribuent à l'objectif global du Secrétaire général, qui est de mieux cibler l'action des Nations Unies sur la prévention. Il est primordial de veiller à ce que le nouveau Bureau assure une mise en œuvre équilibrée des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, notamment la prévention de l'extrémisme violent. Plus que jamais, nous devons travailler ensemble pour prévenir et combattre le terrorisme et l'extrémisme violent, et veiller à associer à cette collaboration un large éventail de partenaires, notamment la société civile, les jeunes, les femmes et le secteur privé.

Depuis que la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies a été adoptée en 2006 en tant que résolution 60/288, la menace posée par le terrorisme a évolué, et notre riposte doit, elle aussi, s'adapter à ce nouveau tableau. Nous pensons qu'il est nécessaire de rééquilibrer les efforts collectifs que nous déployons, y compris au sein de l'ONU, pour combattre le terrorisme international et de veiller à accorder une plus grande attention à la prévention de l'extrémisme violent et à la promotion des droits de l'homme dans le cadre de cette lutte. L'adoption de la résolution 71/291 constitue une avancée importante, mais cela ne signifie pas que nous sommes au bout de nos peines.

En tant qu'États Membres et donateurs à l'action antiterroriste des Nations Unies, nous voudrions que les initiatives d'évaluation et de renforcement des capacités des divers organismes de l'Organisation soient plus cohérentes et simplifiées afin de réduire les doubles emplois et de veiller à ce que chaque organisme se concentre sur ses points forts relatifs. Cela suppose de prévoir les moyens nécessaires pour assurer une coordination effective et régulière entre le nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme.

L'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande continueront de plaider en faveur de ces améliorations et attendent avec intérêt de participer de façon constructive à l'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale l'été prochain.



**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observatrice de l'Union européenne.

**M<sup>me</sup> Mezdrea** (Union européenne) (*parle en anglais*) : Nous tenons à vous remercier une fois encore, Monsieur le Président, d'avoir facilité l'adoption de la résolution 71/291 du 15 juin. Nous voudrions également féliciter l'Ambassadeur Vladimir Ivanovich Voronkov de sa récente nomination au poste de Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme. Nous saisissons cette occasion pour l'assurer de notre plein appui dans ses nouvelles fonctions.

L'Union européenne et ses États membres ont contribué à ce processus d'une manière très constructive et concrète, et nous nous félicitons vivement de cette importante étape institutionnelle qui a été franchie avec l'adoption de la résolution. La création du nouveau Bureau constitue assurément un premier pas nécessaire vers l'amélioration du rôle de l'ONU et de son efficacité dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent.

Nous saluons le fait que la prévention de l'extrémisme violent sera une composante centrale des responsabilités du nouveau Secrétaire général adjoint et du Bureau de lutte contre le terrorisme dans le cadre de la mise en œuvre équilibrée de la Stratégie antiterroriste mondiale dans son ensemble, comme le prévoit le rapport du Secrétaire général (A/71/858). Cela correspond également à l'objectif général de prévention fixé par le Secrétaire général, auquel l'Union européenne et ses États membres souscrivent pleinement.

Nous appuyons résolument la proposition faite par le Secrétaire général de créer le nouveau Bureau, dirigé par un Secrétaire général adjoint, lequel assurera la direction stratégique, participera au processus de prise de décisions de haut niveau de l'ONU et veillera à ce que les travaux de l'Organisation tiennent compte des facteurs transversaux du terrorisme et de l'extrémisme violent. Pour que ces efforts soient couronnés de succès, il sera indispensable que le programme de lutte contre le terrorisme et l'approche de prévention de l'extrémisme violent soient cohérents avec les autres politiques des Nations Unies, en particulier celles relatives aux droits de l'homme et au développement. Une approche globale suppose également d'associer les jeunes, les femmes, les communautés locales et les victimes du terrorisme à la mise en œuvre de ces politiques. Nous sommes convaincus que le Secrétaire général adjoint répondra à ces attentes.

L'on ne soulignera jamais assez la nécessité d'une coordination plus efficace et plus efficiente au sein du système des Nations Unies tout entier, ainsi qu'entre l'ONU et d'autres organisations et instances internationales. Dans le cadre des mandats des entités existantes, nous devons accroître les liens, promouvoir un esprit de coopération systématique, et évaluer et surveiller l'efficacité de l'action future de l'ONU.

L'Union européenne et ses États membres veulent une ONU forte et efficace, qui joue un rôle de premier plan dans les efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent, tout en adoptant une approche équilibrée à l'égard des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Pour ce faire, nous sommes déterminés à coopérer étroitement avec le Bureau nouvellement créé et avec le Secrétaire général adjoint Voronkov.

**M. Danon** (Israël) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Il est profondément troublant que d'une année à l'autre, ce sujet ne cesse de gagner en pertinence et en acuité. Au cours de l'année écoulée, nous avons vu le terrorisme frapper partout dans le monde. Du Royaume-Uni à la France, de l'Égypte au Nigéria, les terroristes cherchent à faire du mal à tous ceux qui sont attachés à la vie.

Malheureusement, mon pays, Israël, n'est pas épargné par le terrorisme. Il y a une semaine, une autre attaque terroriste effroyable a eu lieu. Trois membres de la famille Salomon ont été poignardés à mort à leur domicile, alors que leurs enfants, terrifiés, se cachaient. Cette violente attaque terroriste n'est pas un événement isolé. Le terrorisme n'est pas commis dans le vide. Notre objectif est de le vaincre. C'est pourquoi nous devons pleinement comprendre ce qui motive les terroristes. Nous ne pouvons nous permettre d'être induits en erreur par des allégations mensongères et des tentatives de tromper la communauté internationale.

Nos adversaires cherchent à attribuer l'attaque de la semaine dernière à un prétendu changement du statu quo au mont du Temple. Les dirigeants palestiniens sont descendus dans la rue et ont pris d'assaut les ondes et les médias sociaux pour arguer que leurs sites religieux étaient attaqués. Rien n'est moins vrai. Israël a déclaré à maintes reprises son engagement à préserver le statu quo au mont du Temple, et il est déterminé à le maintenir tel quel, c'est-à-dire ouvert, sûr et sécurisé pour tous les fidèles et les visiteurs.

Afin d'apaiser les tensions, nous avons même modifié nos procédures de sécurité à Jérusalem en guise d'acte de bonne volonté. Mais comment les dirigeants palestiniens ont-ils réagi? En lançant de nouveaux appels à la violence. Ils ont toujours des excuses pour leurs actes de terrorisme. Ils cherchent toujours à excuser l'inexcusable. Aujourd'hui, l'excuse, c'est le mont du Temple. Hier, c'était la réunification de Jérusalem. Avant cela, c'était la création même de l'État d'Israël.

La vérité, c'est que la cause réelle du terrorisme dans la société palestinienne est la même que partout ailleurs dans le monde. C'est la délégitimation de l'autre. C'est le rejet des personnes d'autres confessions et nationalités, c'est l'apologie de la violence insensée contre des victimes innocentes comme forme légitime d'expression. Lorsque les enfants de Gaza apprennent à l'école à haïr les juifs et que des jeunes à Paris apprennent dans les mosquées à mépriser les sociétés libres, le passage à la radicalisation est très court. Le terrorisme est aujourd'hui une industrie. Elle est mondiale, elle est bien financée et elle grandit de jour en jour. Nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre d'une seule voix cette dangereuse industrie. C'est pourquoi nous nous félicitons de la création par le Secrétaire général du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme, qui constitue un moyen nécessaire à cette fin.

Nous félicitons l'Ambassadeur Voronkov de sa récente nomination à la tête du Bureau et espérons que ce sera une étape importante qui nous mènera à la mise en place d'une plateforme commune de collaboration sur cette question cruciale. Nous espérons que cela contribuera à transformer l'ONU en un acteur central de la lutte contre la terreur. Nous tenons également à remercier le Directeur exécutif de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, M. Jean-Paul Laborde, de son travail important au cours des quatre dernières années. Nous attachons beaucoup d'importance à l'excellente coopération que nous entretenons avec lui et avec son bureau.

La lutte contre la terreur prendra du temps. De fait, nous n'en sommes qu'au début. Les terroristes exploitent les mêmes progrès techniques et scientifiques que nous utilisons chaque jour pour lutter contre le terrorisme. Sur Internet, il est trop facile pour les terroristes partageant les mêmes idées de se contacter en ligne. En effectuant une simple recherche sur Google, ils rejoignent des groupes de discussion extrémistes en ligne, lisent de la propagande terroriste qui leur

est destinée et trouvent des histoires qui les incitent à tuer. Pour devenir un dangereux terroriste aujourd'hui, tout ce dont on a besoin c'est d'un smartphone et d'une connexion WiFi.

Si nous devons lutter contre le terrorisme lorsqu'il se manifeste, nous devons également comprendre la motivation réelle de ces groupes, qui est pertinente pour nous tous. Trop souvent, nous imputons le terrorisme à la pauvreté et au chômage, mais c'est une explication trop simpliste. Le fait est que des personnes diplômées de tous types dans des pays développés rejoignent elles aussi régulièrement des groupes terroristes. Des étudiants sortant de certaines des meilleures universités occidentales vont au Moyen-Orient pour gonfler les rangs de l'État islamique d'Iraq et du Cham. La classe socioéconomique n'est pas la cause. C'est la glorification généralisée de la terreur qui alimente la menace terroriste mondiale.

Israël l'a appris à ses dépens. Non seulement nous sommes aux prises avec un extrémisme dangereux, mais nous sommes également confrontés à une industrie officielle de l'incitation parrainée par les dirigeants palestiniens eux-mêmes. M. Abbas encourage les appels incessants à la terreur contre Israël. L'Autorité palestinienne verse 300 millions de dollars par an aux terroristes.

En outre, le Hamas et le Hezbollah, ces deux bras armés meurtriers de l'Iran, sont aussi à notre porte. Le Hezbollah continue de se réarmer dans le sud du Liban, et il viole régulièrement les résolutions du Conseil de sécurité. Le Hamas, lui, continue d'exploiter les habitants de Gaza, où il creuse ses tunnels de la terreur et introduit clandestinement des roquettes dans l'espoir d'attaquer nos citoyens. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de prétendre que ces groupes sont des soi-disant organisations politiques ou des mouvements de résistance. Non, nous devons les nommer pour ce qu'ils sont : des terroristes violents et extrêmes. La communauté internationale doit faire de même. Ce sont tout simplement des terroristes, et rien d'autre.

Pour combattre la terreur, nous devons nous attaquer aux véritables enjeux. Les quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies sont un bon début, mais ils ne parlent pas de l'incitation. Ils excluent la culture de la haine et omettent la glorification de la terreur par les dirigeants politiques, qui sont des moteurs décisifs du terrorisme.

Les terroristes considèrent aujourd'hui les frontières comme insignifiantes. Ils estiment que les accords internationaux n'existent que pour être détruits. Ceux d'entre nous qui attachent de l'importance à la liberté, aux droits de l'homme et à la dignité humaine ne peuvent refuser ce combat. Il est temps de faire preuve d'unité pour défendre nos valeurs communes. Il est temps de lutter contre les forces de la haine et de la violence. Et il est temps de tenir nos positions et de lutter jusqu'à ce que nous l'emportions.

**M. Elshenawy** (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à féliciter M. Vladimir Voronkov de sa nomination au poste de Secrétaire général adjoint au Bureau de lutte contre le terrorisme. Ma délégation n'épargnera aucun effort pour lui fournir l'appui nécessaire.

L'Égypte a fermement défendu l'idée de la création d'un nouveau bureau pour coordonner les efforts de l'ONU en matière de lutte contre le terrorisme, convaincue que le renforcement de la coordination entre les organismes des Nations Unies chargés de lutter contre le terrorisme marque une avancée importante en vue d'améliorer la performance de l'ONU dans ce domaine. L'ONU doit continuer de superviser la lutte mondiale contre le terrorisme. Nous avons appuyé cette idée, notamment depuis que nous sommes devenus membre du Conseil de sécurité, et nous attachons une grande importance à la création du Bureau de lutte contre le terrorisme. Ma délégation voudrait souligner quelques points qui lui semblent importants.

Nous estimons qu'il est nécessaire de respecter la souveraineté des États et d'éviter toute ingérence dans les affaires intérieures des États. L'appui technique fourni par le Bureau le sera avec l'accord des États Membres et à leur demande. Nous devons éviter d'associer le terrorisme à une quelconque religion. Il est impératif de mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en respectant ses quatre piliers. Il est crucial de renforcer la coordination entre le Bureau de lutte contre le terrorisme et l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, notamment en ce qui concerne les évaluations entreprises au nom des États Membres.

Il est également très important que le Bureau de lutte contre le terrorisme adopte une approche par pays. Comme nous le savons, il mettra l'accent sur certaines questions spécifiques, notamment les combattants terroristes étrangers et la mise en place de plans de lutte contre le terrorisme dans certains États. Toutefois, l'approche que nous préconisons consiste à

mettre l'accent sur les pays qui ont véritablement besoin d'une aide en matière de lutte contre le terrorisme afin de renforcer leurs capacités dans ce domaine. Cela faciliterait les processus d'évaluation des efforts de l'ONU et de leur effet sur le terrain.

Il est également très important de renforcer la coordination entre le Bureau de lutte contre le terrorisme et les divers organismes régionaux, notamment l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique. Nous appelons le Bureau à coopérer avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme et la Coalition mondiale contre Daech. Nous l'invitons à réfléchir à des initiatives non conventionnelles en vue d'augmenter le nombre de donateurs pour accroître le financement des projets pertinents. Une approche par pays contribuera à élargir la base des donateurs. Cela permettrait aux pays de participer au financement de la lutte contre le terrorisme à partir du moment où ils ont l'assurance que leurs fonds seront bien destinés à la lutte contre le terrorisme. Nous devons également fournir les ressources financières requises aux pays qui en ont besoin.

Pour terminer, nous estimons qu'il est nécessaire de se concentrer sur la lutte contre les discours qui prêchent la haine et l'extrémisme, et de coopérer avec les institutions qui œuvrent à cette fin.

**Mme Sison** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis saluent les récents efforts pour rationaliser et cibler l'action de l'ONU visant à aider les pays à lutter contre le terrorisme. Ces réformes récentes permettront de favoriser nos efforts communs pour mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. En particulier, les États-Unis appuient vigoureusement la création du Bureau de lutte contre le terrorisme. Nous espérons que le Bureau s'attachera à mieux faire connaître les efforts antiterroristes déployés à l'échelle du système des Nations Unies, tout en réduisant les chevauchements entre les 38 organismes des Nations Unies actifs dans la lutte contre le terrorisme. Il doit permettre à ces organismes de mieux cibler et mettre en œuvre leurs programmes, ainsi que nous aider tous à mieux identifier les nouvelles menaces terroristes et y répondre.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Secrétaire général adjoint Voronkov et promettons d'appuyer pleinement son travail. Bien qu'elle remonte à plus de 10 ans, la Stratégie antiterroriste mondiale a bien vieilli. Toutefois, il est impératif que le Bureau de lutte contre le terrorisme assure la mise en œuvre

équilibrée de ses quatre piliers. L'Assemblée générale a souligné l'importance de cette démarche lorsqu'elle a créé le nouveau Bureau, et nous espérons qu'il saura répondre à ces attentes.

Par exemple, l'expérience a montré que les mesures de sécurité ne suffisent pas à elles seules à vaincre le terrorisme. Par conséquent, pour contrer ce fléau, nous devons également prévenir l'extrémisme violent et lutter contre les idéologies terroristes violentes. L'ONU est particulièrement bien placée pour le faire. Une approche équilibrée de la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale doit donc intégrer la prévention de l'extrémisme violent.

Nous estimons notamment que le Bureau de lutte contre le terrorisme doit faire de l'intégration du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent une priorité absolue. Ce plan d'action prône une approche globale de la prévention de l'extrémisme violent à l'appui des mesures de lutte contre le terrorisme axées sur la sécurité, et ce en promouvant des mesures préventives pour s'attaquer directement aux facteurs et aux conséquences de l'extrémisme violent. L'ONU doit faire de la prévention de l'extrémisme violent une priorité, et le Bureau de lutte contre le terrorisme peut aider à ce qu'il en soit ainsi.

Faire participer la société civile à la lutte contre le terrorisme est un autre domaine où l'Organisation des Nations Unies, avec la coordination énergique du nouveau Bureau, peut s'avérer efficace. Les associations locales de jeunes et de femmes, les milieux universitaires et les médias ont tous un rôle essentiel à jouer. Ces groupes peuvent renforcer la confiance sur le terrain et doivent être au centre des efforts de l'ONU pour prévenir la radicalisation et la violence. Nous encourageons le Bureau de lutte contre le terrorisme à associer, chaque fois que cela est possible, les organisations de la société civile ayant un ancrage local à la lutte que mène l'ONU contre le terrorisme.

Nous savons également que le respect des droits de l'homme est un élément indispensable pour une lutte efficace contre le terrorisme. Les recherches montrent que les stratégies de lutte contre le terrorisme brutales et contraires aux droits de l'homme renforcent le soutien dont peut bénéficier le terrorisme au niveau local. C'est la raison pour laquelle l'Assemblée générale comme le Conseil de sécurité ont réaffirmé à plusieurs reprises l'importance de respecter les droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme. Par conséquent, nous encourageons le Bureau de lutte contre le terrorisme

à contribuer à la promotion du respect des droits de l'homme en tant qu'élément central d'une stratégie antiterroriste efficace.

Enfin, les États-Unis félicitent le Secrétaire général Guterres de cette première étape critique franchie dans la réforme du dispositif antiterroriste de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons que l'Assemblée générale appuie cette réforme et espérons que le Bureau de lutte contre le terrorisme sera efficace et servira de modèle pour la réforme de tout le dispositif à l'échelle du système des Nations Unies.

**M<sup>me</sup> Bardaoui** (Tunisie) : Tout d'abord, je souhaite vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance qui nous permet de faire le point non seulement sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies mais également d'évoquer les actions réalisées et surtout de revenir sur les défis à relever.

En effet, le terrorisme est un fléau mondial qui constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales mais également pour les valeurs fondamentales des Nations Unies, d'où notre ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, indépendamment de ses motivations qui ne peuvent être que criminelles et injustifiables.

En 2006, l'Assemblée générale a franchi une étape historique en adoptant la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies; stratégie qui, depuis, s'est développée, notamment avec la création récente du Bureau de lutte contre le terrorisme, conformément à la résolution 71/291 adoptée le 15 juin 2017. Il nous semble plus qu'évident que la création de ce nouveau bureau témoigne, à ce stade, de la nécessité de renforcer la coordination, la cohérence et de développer une coopération efficace dans le cadre des actions des Nations Unies pour lutter efficacement contre le terrorisme.

Nous souhaitons par ailleurs saluer la volonté et la détermination du Secrétaire général, M. António Guterres, de voir la réforme du dispositif antiterroriste de l'Organisation des Nations Unies prioritaire dans les travaux de l'Assemblée générale.

À cet effet, ma délégation souhaite saisir cette occasion pour saluer la nomination de M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint à la tête du nouveau Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme établi par la résolution 71/291 du 15 juin 2017.



Nous sommes convaincus que les qualifications et le leadership de M. Voronkov répondent parfaitement à nos attentes, grâce au déploiement de réponses efficaces et coordonnées afin de lutter avec plus d'efficacité contre le terrorisme et pour une meilleure prévention de toutes les formes d'extrémisme violent par l'intermédiaire d'une approche intégrée et équilibrée des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

La Tunisie, mon pays, a fait face au fléau du terrorisme, et nous croyons fermement qu'il est impératif que tous les terroristes sachent que la communauté internationale est non seulement mobilisée mais également déterminée afin d'y mettre un terme, et ce à travers une coopération internationale et régionale approfondie. Dans ce domaine, la Tunisie a adhéré à différents instruments juridiques internationaux liés à la menace terroriste ainsi qu'à l'élimination des sources de financement des groupes terroristes en ratifiant 14 conventions internationales, y compris la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. La Tunisie a également ratifié toutes les conventions régionales liées à la lutte contre le terrorisme, à l'instar de la Convention arabe sur la répression du terrorisme ainsi que de la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme.

Au niveau national, mon pays a adopté, en 2015, une loi sur la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent. Cette loi criminalise tous les actes de soutien, d'incitation, de formation, de recrutement et d'apologie du terrorisme ainsi que toutes les tentatives et toutes les complicités avérées dans le financement des activités terroristes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 1373 (2001) et 2178 (2014). De surcroît, nous avons adopté, en novembre 2016, la Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, qui comprend quatre piliers cruciaux, à savoir la prévention, la protection, la poursuite et la réponse – une stratégie qui a été le point de départ d'une action nationale cohérente et concertée en matière de lutte contre le terrorisme.

Ma délégation renouvelle sa disposition à travailler activement et en étroite collaboration avec le nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme afin de multiplier les efforts et les initiatives en vue du renforcement des capacités des États Membres à faire

face à ce fléau et à raffermir davantage la coopération internationale dans ce domaine.

**M. Akbaruddin (Inde)** (*parle en anglais*): Comme vous l'avez dit lorsque nous avons abordé l'examen de ce point, Monsieur le Président, les événements qui se déroulent autour de nous chaque jour soulignent que le terrorisme reste la menace la plus grave et la plus répandue pour la sécurité internationale. Alors même que nous nous heurtons aux méthodes traditionnelles employées par les organisations terroristes pour mettre à mal notre conscience collective, nous sommes confrontés à des menaces de plus en plus complexes, qui sont apparues parallèlement à l'évolution de la technologie et à l'émergence d'un monde interdépendant.

Le terrorisme nucléaire, le terrorisme radiologique et le cyberterrorisme ne sont que quelques-uns des termes que nous utilisons désormais pour qualifier ces menaces apocalyptiques, qui sont apparues à mesure que d'impitoyables acteurs non étatiques ont fait évoluer leur idéologie et adapté leurs stratégies pour s'enraciner et trouver de nouveaux moyens de menacer les populations innocentes dans des États bien établis. C'est pourquoi la mise au point d'une riposte globale à l'échelle mondiale doit être notre plus haute priorité. Le terrorisme est un problème mondial qui appelle une attention et une coopération mondiales.

La communauté internationale a négocié plus d'une dizaine d'instruments antiterroristes considérés comme des modèles à suivre pour les États engagés en la matière. L'adoption de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et son examen permanent attestent de la volonté et des efforts constants des États de faire face ensemble à cette menace collective. Malgré cela, dans un monde où les menaces évoluent sans cesse, les moyens juridiques de ce combat doivent être mis à jour en permanence. Nous tenons donc à souligner à quel point il importe de conclure dès que possible une convention générale sur le terrorisme international, afin de traduire notre attachement collectif indéfectible à la coopération pour lutter contre le terrorisme.

La liste des limites auxquelles nous nous heurtons collectivement dans la lutte contre les menaces posées par les terroristes est trop longue et trop évidente pour être citée dans son intégralité. L'imagination et l'intégration restent deux de nos principales lacunes, que ce soit dans les pays pris individuellement ou collectivement, au niveau des Nations Unies. Leur absence a eu des effets très fâcheux à des moments cruciaux. Tandis que nous nous penchons sur nos limites,

nous devons nous livrer à une introspection honnête. La communauté internationale se trouve aujourd'hui face à d'importantes questions qui appellent une réponse. Où les terroristes potentiels se rendent-ils pour se former? Comment leur financement fonctionne-t-il? Que faisons-nous pour perturber les écosystèmes qui promeuvent l'apparition de groupes terroristes? Choisissons-nous de détourner le regard alors que nous connaissons les réponses? Tout aussi préoccupant est le fait que nous ne réagissons pas de la même manière au terrorisme selon les régions géographiques concernées. En Asie du Sud, nous constatons que les efforts antiterroristes de la communauté internationale sont minés par la lassitude qui découle d'une guerre qui s'éternise en Afghanistan.

Tandis que nous luttons contre ces menaces, nous devons résister à la tentation d'acheter une paix individuelle qui ne profite qu'à nous-mêmes, en concluant des accords qui envoient les terroristes ailleurs. Nous devons intensifier nos efforts pour persuader les États de s'abstenir d'appréhender le terrorisme comme un atout dans la partie de cartes que se livrent les nations. Alors que les acteurs non étatiques, comme les terroristes, réfléchissent à l'échelle mondiale, les représentants des États que nous sommes ne pensent, hélas, qu'en termes nationaux.

Vouloir faire une différence entre les terroristes – entre les bons et les mauvais, ou entre les leurs et les nôtres – recèle des risques bien connus. Le terrorisme est une menace internationale qu'il ne faut pas mettre au service d'une stratégie nationale. Nous ne devons pas nous contenter de décourager les États qui parrainent le terrorisme, mais passer au stade suivant et mettre en place des mécanismes efficaces de coopération entre les États pour le combattre. Pour que cette coopération s'épanouisse, les organisations intergouvernementales telles que l'ONU doivent être renforcées pour être en mesure de traiter le fond de ces menaces. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 71/291 et de la nomination de M. Voronkov au poste de Secrétaire général adjoint.

Nous espérons que la création du Bureau de lutte contre le terrorisme encouragera une démarche intégrée de tout le système des Nations Unies pour combattre le fléau du terrorisme. Il est possible que certains aspects de cette démarche semblent par trop ambitieux compte tenu des rivalités institutionnelles qui sont fréquentes dans ces instances. Mais nous devons placer la barre haut. Certes, nous avons un long chemin à parcourir, mais notre avenir dépend des pas que nous franchirons.

Si nous trébuchons, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je constate que le représentant de la Fédération de Russie à la présente séance est le nouveau Représentant permanent et, puisque c'est la première fois qu'il va prendre la parole devant l'Assemblée générale, je lui souhaite la bienvenue et l'assure que ses collègues à l'Assemblée sont impatients de travailler avec lui dans l'intérêt supérieur des Nations Unies. Qu'il soit le bienvenu.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en anglais*) : Il ne s'agit pas de ma première apparition à l'Assemblée générale, mais c'est la première fois que j'y prends la parole en ma qualité de Représentant permanent, et je crois qu'il est symbolique que ma première déclaration, après avoir présenté mes lettres de créance au Secrétaire général ce matin, se fasse à l'Assemblée générale, organe le plus représentatif de l'ONU.

(*l'orateur poursuit en russe*)

Aujourd'hui, la lutte contre le terrorisme est une question prioritaire à l'ordre du jour international. Malheureusement, elle n'a rien perdu de son importance. Notre pays n'a cessé de préconiser une coopération accrue pour combattre ce fléau et renforcer notre efficacité en la matière. Le rôle central de coordination à cet égard doit indubitablement être joué par l'ONU.

La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies est un instrument important et de portée globale, qui nous permet d'aborder nombre des aspects de la menace terroriste moderne. Dans la mise en œuvre de la Stratégie, une importance primordiale est accordée à l'élaboration de stratégies nationales de lutte contre le terrorisme, et la Russie a été l'un des premiers pays à s'en acquitter. Depuis que la Stratégie a été adoptée en 2006, notre pays a mis en place un système de sécurité entièrement nouveau pour lutter contre le terrorisme, et au cours de ces 11 années, la menace terroriste en Russie a considérablement diminué. Néanmoins, nos concitoyens restent confrontés à ses manifestations inhumaines et détestables. Le meurtre de l'Ambassadeur de Russie en Turquie, M. Andrey Karlov, en décembre 2016, en est un exemple. En avril de cette année, un terroriste a tué 15 personnes et en a blessé des dizaines d'autres dans le métro de Saint-Petersbourg. Ces événements ont mis une nouvelle fois en lumière le fait que, dans le monde moderne, nous devons tous œuvrer collectivement pour

combattre la menace terroriste, parce que personne n'en est à l'abri.

Notre délégation a appuyé l'adoption, en juin, de la résolution 71/291 portant création du Bureau de lutte contre le terrorisme afin de renforcer la coordination des activités antiterroristes des Nations Unies. Nous espérons que la réforme globale proposée par le Secrétaire général produira également des résultats importants s'agissant d'améliorer la base juridique de la lutte contre le terrorisme et de fournir une assistance technique ciblée aux pays qui en ont besoin. Nous remercions le Secrétaire général et le Secrétariat de la manière constructive et transparente dont ils ont élaboré le cadre de cette réforme, ainsi que de leur volonté de prendre en considération les opinions des États intéressés.

Nous nous félicitons de la récente décision de nommer M. Vladimir Voronkov, un éminent diplomate russe, au poste de Secrétaire général adjoint et Chef du Bureau de lutte contre le terrorisme. Nous sommes convaincus que son expérience riche et variée, ainsi que sa connaissance du système des Nations Unies – puisqu'il a travaillé à la lutte contre ces menaces et défis nouveaux, notamment au sein des institutions basées à Vienne – lui permettront de déployer des efforts efficaces dans ce domaine. Nous espérons que ce nouvel organe comptera sur une coopération productive.

Le terrorisme doit être combattu dans un respect inébranlable des normes du droit international, y compris la souveraineté, l'égalité entre les États et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, ainsi que dans le cadre d'une mise en œuvre cohérente et universelle des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité adoptées au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il est essentiel de veiller à une mise en œuvre équilibrée des quatre piliers de la Stratégie et de combiner les aspects militaires et ceux liés aux des droits de l'homme des activités antiterroristes avec des efforts systématiques et à grande échelle visant à éliminer les conditions qui favorisent le terrorisme.

En outre, la priorité aujourd'hui, c'est de lutter contre les problèmes des combattants terroristes étrangers, du financement du terrorisme et de la propagation de l'idéologie terroriste, grâce notamment à l'utilisation des technologies modernes. Malheureusement, certaines contradictions qui ont été introduites dès le départ dans la stratégie de prévention de l'extrémisme violent ont créé des obstacles qui ne

permettent pas d'en tirer une réelle valeur ajoutée. Il faut en tenir compte dans les activités de prévention futures.

Je voudrais souligner une fois encore que le succès des réformes lancées par le Secrétaire général ne dépendra pas seulement de changements institutionnels au sein de l'ONU. La volonté politique des États et leur disposition à lutter contre le terrorisme ensemble sont cruciaux. Mon pays s'y engage.

**M<sup>me</sup> Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous remercions le Secrétaire général de son rapport (A/71/858) et vous-même, Monsieur le Président, de l'organisation de la présente séance.

Nous félicitons chaleureusement M. Vladimir Ivanovich Voronkov de sa nomination à la tête du Bureau de lutte contre le terrorisme. Nous sommes certains qu'en tant que Secrétaire général adjoint chargé du Bureau récemment créé, il contribuera à renforcer les structures antiterroristes de l'Organisation, ce qui permettra de mieux coordonner les activités de lutte contre le terrorisme dans l'ensemble du système.

Le Nicaragua réaffirme sa condamnation la plus catégorique du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, y compris le terrorisme d'État, dont notre peuple et notre gouvernement ont été victimes dans le passé. Les États ou les particuliers ne doivent en aucun cas être autorisés à financer le terrorisme. Notre délégation appelle à lutter contre le financement illicite du terrorisme et à nous unir pour le combattre.

Le terrorisme ne peut pas et ne doit pas être associé à une religion, nationalité ou civilisation ni à un groupe ethnique, et de telles associations ne sauraient servir de justification au terrorisme.

Il reste beaucoup à faire dans le domaine du terrorisme. Nous appuyons fermement l'élaboration d'une convention sur le terrorisme et appelons tous les États Membres à faire preuve de souplesse. Nous réaffirmons notre volonté de déployer nos meilleurs efforts pour que cette convention devienne réalité.

Notre pays reste fermement attaché à la mise en œuvre intégrale des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale. C'est pourquoi nous avons joué un rôle actif dans le cinquième examen biennal de la Stratégie qu'a mené l'Assemblée générale. La Stratégie doit être mise en œuvre par les États de manière adéquate, transparente et complète.

La sécurité citoyenne et humaine est l'une des principales forces du Nicaragua. Elle est essentielle à la stabilité sociale, politique et économique, à une meilleure qualité de vie, à la tranquillité, à la justice, à la coexistence pacifique et au plein épanouissement de la personne. Le Nicaragua a élaboré un ensemble de politiques et programmes spécifiques pour lutter contre les fléaux de notre époque, dont, entre autres, le crime organisé, le trafic de drogues, le trafic d'armes et la traite des êtres humains. Ces politiques ont été couronnées de succès, l'un des aspects de notre stratégie ayant été de travailler de concert avec la population. Cela a conduit à une coopération fructueuse, qui fait du Nicaragua l'un des pays de la région les plus sûrs et les plus imperméables au crime organisé.

Nous avons partagé ces politiques avec nos voisins d'Amérique centrale et d'autres pays alliés afin de lutter contre le crime organisé et faire de l'Amérique centrale une région de paix. Le Nicaragua s'est engagé vis-à-vis de sa patrie et de la communauté internationale à continuer de renforcer la stabilité, la tranquillité, la sécurité et la paix, conditions indispensables pour le développement, en gardant à l'esprit les idéaux de patrie et de liberté que nous a légués le général Sandino. Nous réaffirmons notre volonté de continuer à déployer nos meilleurs efforts pour y parvenir.

**M. Al Arsan** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation réaffirme son appui au Secrétaire général, qui a proposé des recommandations visant à renforcer la capacité de l'ONU à lutter contre le terrorisme. Aujourd'hui, le terrorisme constitue la menace la plus grave qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Il entrave nos programmes nationaux de développement et d'amélioration de la qualité de vie, et fait obstacle à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La République arabe syrienne est tout à fait convaincue que la nomination de l'Ambassadeur Vladimir Ivanovich Voronkov en tant que nouveau Secrétaire général adjoint et Chef du Bureau de lutte contre le terrorisme est une étape importante dans la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Mon pays est certain que M. Voronkov cherchera à défendre les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies ainsi que les méthodes de travail de notre organisation internationale, en particulier pour ce qui est de l'égalité, de la souveraineté et des droits des États Membres. À cette fin, nous espérons qu'il continuera de rejeter les politiques de deux poids,

deux mesures, de se dissocier de la polarisation et des considérations et pressions politiques et financières, et de respecter les piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité concernant la lutte contre le terrorisme.

Je voudrais faire les observations suivantes, que nous considérons comme essentielles au succès des efforts déployés par l'ONU pour lutter contre le terrorisme.

Mon pays estime que pour garantir l'efficacité et l'indépendance du Bureau de lutte contre le terrorisme, nous devons le protéger de la polarisation et des pressions politiques et financières exercées par les gouvernements de certains États qui cherchent à atteindre des objectifs spécifiques contraires aux buts fixés pour le nouveau Bureau. Mon pays continue d'avoir de fortes réserves concernant le paragraphe 3 de la résolution 71/291 et souligne qu'il déterminé à en demander la révision lors de l'examen périodique de sa mise en œuvre. Il s'agit, en effet, d'une disposition injustifiée et dangereuse, qui donne au Gouvernement saoudien des privilèges spécifiques dans le cadre du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme.

Nous demandons également que l'accent soit mis sur la question de la transparence et du sérieux des résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme. Pour ce faire, il faudra réaliser un examen complet du travail effectué par les équipes spéciales et les organes compétents en matière de lutte contre le terrorisme, et en tirer des recommandations et des conclusions très claires et spécifiques. Il faudra, par ailleurs examiner les nombreuses compétences de ces équipes spéciales afin de maîtriser les dépenses inutiles.

L'expérience de mon pays face au terrorisme est amère. Nous pensons que la communauté internationale n'a pas été en mesure de lutter contre le terrorisme et les groupes terroristes armés qui ont envahi la Syrie, parce que les gouvernements de certains États Membres n'ont pas mis en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale et ont violé les résolutions du Conseil de sécurité concernant la lutte contre le terrorisme. À cela s'ajoute le fait que les États Membres sont réticents à demander des comptes aux gouvernements qui parrainent le terrorisme, et qui sont nombreux ici.

Nous n'avons qu'à examiner la question des combattants terroristes étrangers pour réaliser la gravité du rôle que jouent à cet égard les centres religieux situés dans le monde entier qui reçoivent des millions



de dollars de Gouvernements d'États Membres, en particulier l'Arabie saoudite et le Qatar, sous prétexte de diffuser des directives religieuses alors que leur objectif est en réalité de propager l'idéologie radicale wahhabite, d'inciter à la haine et d'appeler au sabotage, à la destruction et au meurtre pour semer les graines de la sédition, du sectarisme et des conflits religieux. Dans le même temps, ils participent au recrutement de milliers de jeunes hommes et femmes et de leurs familles, les envoyant au front en tant que combattants terroristes étrangers dans les rangs de Daech et du Front el-Nosra ou des groupes terroristes qui leur sont affiliés.

Dès le tout de la crise, mon gouvernement a fourni au Conseil de sécurité des informations avérées concernant le flux de combattants terroristes étrangers entrant en Syrie via certains de ses voisins, en particulier la Turquie. Il a pourtant fallu trois ans à la communauté internationale pour réaliser à quel point ce problème est dangereux et commencer à s'y attaquer. Aujourd'hui encore, certains Membres de l'ONU continuent de l'aborder sous un angle limité, en se basant sur le principe que ces combattants pourraient retourner dans leurs pays d'origine.

Le message est assez clair : les gouvernements des pays qui soutiennent le terrorisme en Syrie n'attachent aucune importance aux vies des Syriens et estiment que la civilisation millénaire de notre pays est sans valeur. Le présent et l'avenir de notre pays sont devenus un jeu sur lequel parient d'autres acteurs. La prétendue ligne rouge s'arrête à l'envoi de terroristes qui cherchent à disséminer leur doctrine en Europe et dans le reste du monde. Malheureusement, des innocents en paient partout le prix – à Manchester, Londres, Bruxelles, Paris, Nice, New York et Boston – alors que les gouvernements de certains États n'ont pas le courage d'admettre qu'ils commettent une erreur politique en tolérant le terrorisme qui a englouti la Syrie et l'Iraq et qui, comme nous le savons tous, est associé à des gouvernements terroristes.

*M. Bhattarai (Népal), Vice-Président, assume la présidence.*

Pour lutter contre ce problème, nous devons traquer les médias, les réseaux sociaux et les sites Internet qui incitent à la haine, au radicalisme et à la violence, recrutent des terroristes et transmettent des directives et des instructions à leurs cellules dans le monde entier. Nous devons tenir plusieurs gouvernements responsables de fermer les yeux sur ces activités sous prétexte de la liberté d'expression, même

aux dépens du droit des peuples à vivre dans la paix et la sécurité. Nous devons examiner les finances, les sources de financement et le soutien dont bénéficient les groupes et organisations terroristes. Nous devons exiger de ces gouvernements qu'ils coupent les sources de financement des organisations terroristes qui leur permettent de recevoir un appui direct par le biais de transactions bancaires et de transferts illicites de pétrole, en particulier Daech et le Front el-Nosra. En exigeant des réponses transparentes et sérieuses à ces questions, l'ONU peut prouver qu'elle assume la responsabilité cruciale qui lui incombe de lutter contre le terrorisme et la menace qu'il représente dans le monde entier.

**M<sup>me</sup> Samarasinghe** (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à remercier le Président d'avoir organisé la présente séance et prend note avec appréciation du rapport du Secrétaire général (A/71/858).

Nous nous félicitons de la création du Bureau de lutte contre le terrorisme en vue de renforcer les capacités du système des Nations Unies et d'aider les États Membres à mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies de manière équilibrée. Nous félicitons l'Ambassadeur Vladimir Ivanovitch Voronkov de sa nomination au poste de Secrétaire général adjoint et Chef du Bureau de lutte contre le terrorisme, dont nous sommes certains qu'il renforcera la démarche intégrée des Nations Unies que les 38 entités de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme s'emploient à reproduire dans son mandat de coordination et de cohérence.

Sri Lanka se réjouit à la perspective de collaborer étroitement avec le Bureau et coopérera par tous les moyens pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions clefs. Nous nous félicitons également qu'il mette l'accent sur l'assistance au renforcement des capacités des États Membres. À cet égard, en 2010, 2016 et 2017, Sri Lanka a eu la chance d'accueillir trois ateliers régionaux sur l'efficacité de la lutte contre le terrorisme, organisés par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme à l'intention des juges, procureurs et policiers des États Membres d'Asie du Sud.

Lorsque le terrorisme frappe, c'est une attaque contre nous tous, et il nous incombe donc à tous de faire preuve de solidarité et d'unité pour le combattre ensemble. Dans ce contexte, la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies devient essentielle en tant que point de ralliement et de mobilisation. Même si sa mise en œuvre a progressé depuis 2006, nous rencontrons de nombreux problèmes liés à la nature

changeante du terrorisme et de l'extrémisme violent, notamment en raison des phénomènes des combattants terroristes étrangers, du financement du terrorisme, des progrès techniques rapides, des frontières poreuses et des importants déplacements de populations qui fuient la violence.

Nous devons également accorder l'attention nécessaire au quatrième pilier de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, qui veut que l'on veille à ce que les droits de l'homme et l'état de droit soient respectés dans le contexte de la lutte mondiale contre le terrorisme. Si les terroristes veulent nous déshumaniser, la communauté internationale ne doit pas adopter leurs méthodes et ne doit jamais abandonner son humanité commune, qui nous unit et nous donne la force de lutter contre la terreur.

Dans de nombreux endroits du monde, l'extrémisme violent cible les communautés vulnérables et marginalisées, les enfants, les minorités, les femmes et les filles. Il est donc impératif de nous employer activement à intégrer et à faire participer les entités du système des Nations Unies qui s'occupent du sort des enfants, des minorités, des femmes et des filles. Si nous ne devons ménager aucun effort pour empêcher que les réfugiés et les demandeurs d'asile profitent à mauvais escient de leur statut à des fins terroristes, nous ne devons pas fermer nos frontières et nos cœurs trop hermétiquement si nous voulons parvenir à protéger les personnes pauvres, faibles, vulnérables et marginalisées. Tout au long de cette lutte collective contre le terrorisme, nous devons continuer d'honorer nos obligations en vertu de la Charte des Nations Unies, du droit international et du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Nous devons également reconnaître que les fondements d'un cadre normatif visant à renforcer la coopération internationale dans ces domaines font déjà partie des efforts de l'Assemblée générale, en particulier le Comité spécial du terrorisme international, qui a déjà mené à l'adoption de 14 conventions sectorielles sur la répression du terrorisme. En dépit du fait que le Comité spécial a reçu l'appui de la plupart des États Membres et qu'il a été chargé par l'Assemblée d'établir un cadre juridique global pour combler les lacunes éventuelles dans les conventions sectorielles sur le terrorisme, nous n'avons malheureusement pas mobilisé la volonté politique nécessaire pour sortir de l'impasse concernant le projet de convention générale sur le terrorisme international.

Il convient à ce stade de rappeler que la conclusion d'un projet de convention générale sur le terrorisme international était l'un des éléments clefs du plan d'action visant à lutter contre le terrorisme dans la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Il est temps que tous les États Membres rassemblent la volonté politique qui s'impose pour conclure la convention générale de manière à ce que la communauté internationale puisse envoyer un signal fort de sa volonté commune de combattre le terrorisme et de contribuer à la mise en œuvre efficace de la Stratégie antiterroriste mondiale.

Sri Lanka salue et appuie la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et réaffirme son attachement à sa mise en œuvre.

**M. Djani** (Indonésie) (*parle en anglais*) : La délégation indonésienne est très heureuse de participer à la présente séance, qui fait avancer le processus de réforme du dispositif de lutte contre le terrorisme de l'Organisation des Nations Unies.

L'Indonésie est une nation qui a une expérience directe des souffrances infligées par les terroristes. C'est pour cette raison que mon pays a toujours pris la question au sérieux et est souvent en première ligne des débats et des efforts pour contenir et vaincre cette menace. À cet égard, nous nous associons aux autres délégations pour saluer le rapport du Secrétaire général intitulé « Capacité du système des Nations Unies d'aider les États Membres à appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies » (A/71/858), qui a été publié conformément au paragraphe 70 de la résolution 70/291 du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Nous partageons l'opinion selon laquelle la restructuration du dispositif antiterroriste de l'ONU proposée dans le rapport renforcera les synergies entre les États Membres et accroîtra fortement notre influence sur le terrorisme dans le monde entier. Le terrorisme demeure une grave menace non seulement pour la paix et la sécurité internationales, mais également pour le développement et le progrès social. L'Indonésie a toujours eu à cœur que les éléments fondamentaux de son action pour mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies incluent la coordination, la cohérence ainsi qu'un suivi et une évaluation plus efficaces aux niveaux national, régional et international. À cette fin, et pour garantir une application continue et cohérente, nous avons toujours plaidé pour que le dispositif antiterroriste de l'ONU soit redessiné, revitalisé et nourri par l'entière

certitude et la pleine compréhension que le terrorisme et l'extrémisme violent sont simplement une maladie humaine dans le développement.

Nous pensons que pour que la communauté internationale fasse des progrès utiles et durables en matière de terrorisme, il est essentiel de partir de la conviction que la menace du terrorisme n'a de lien ni de racines profondes avec aucune religion, nationalité ou civilisation ni aucun groupe ethnique. En Indonésie, nous adoptons une combinaison d'approches alliant manière douce et manière forte dans la lutte contre la menace du terrorisme et les groupes extrémistes radicaux. Pour ce qui est de la manière douce, nous mettons l'accent sur la radicalisation, en luttant contre celle-ci et en optimisant le rôle des chefs religieux, des femmes et des jeunes, tandis que la gouvernance locale, les dirigeants locaux, les organisations non gouvernementales, les psychologues et les sociologues jouent également un rôle. Dans le même temps, la manière forte continue d'être considérée comme un élément crucial, et se focalise sur le renforcement du système des forces de l'ordre ainsi que sur la sensibilisation, la promotion et la protection des droits de l'homme.

Par conséquent, ma délégation salue le ton, le contenu et le fond de l'approche proposée dans le rapport à l'examen. Nous approuvons les éléments de coordination et de cohérence visant à renforcer la capacité du système des Nations Unies. À cet égard, nous pensons que le nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme, tel qu'il est décrit, qui sera dirigé par un Secrétaire général adjoint qui fera rapport au Secrétaire général, est un message fort qui témoigne de nos ambitions et de nos efforts pour mettre en oeuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies afin d'améliorer la coordination et la cohésion que les États Membres recherchent depuis de nombreuses années.

À cet égard, il nous faut relever le défi posé par les nouvelles formes de radicalisme et d'extrémisme, notamment l'utilisation par les terroristes des médias sociaux afin de diffuser leur message de haine et de peur, ainsi que la crainte des loups solitaires et des combattants terroristes étrangers qui rentrent au pays. À notre avis, nous devons envisager de déployer un mouvement mondial pour lutter contre l'extrémisme violent et examiner la façon dont les acteurs non étatiques, tels que les chefs religieux, les communautés, les femmes et les jeunes, peuvent apporter une aide efficace dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. Nous devons faire preuve d'innovation dans la lutte

contre le terrorisme, notamment en recourant à la manière douce dans la prévention du radicalisme et de l'extrémisme.

Enfin, ma délégation espère que le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme accordera la priorité à l'appui au renforcement des capacités des États Membres, notamment par le partage de l'information, ce qui leur permettrait de travailler comme des partenaires solides et efficaces dans notre réponse commune au terrorisme.

**M. Mohamed** (Maldives) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter M. Vladimir Ivanovich Voronkov pour sa nomination à la tête du Bureau de lutte contre le terrorisme. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer au Président de l'Assemblée générale ainsi qu'au Secrétaire général, la sincère reconnaissance de ma délégation pour l'ouverture et la transparence dont ils ont fait preuve durant les consultations élargies qui ont abouti à l'adoption par consensus de la résolution 71/291 portant création du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme. Cette adoption est symbolique, car elle montre que la communauté internationale est prête à prendre des mesures concertées pour prévenir les pratiques et les méthodes de l'extrémisme violent et du terrorisme sous toutes ses formes, qui détruit les valeurs mêmes de la dignité humaine, de la paix et de la sécurité.

Le terrorisme et l'extrémisme violent constituent les menaces les plus graves pour le progrès humain et les droits de l'homme dans le monde entier. À l'heure même où nous parlons, l'extrémisme violent et le terrorisme s'intensifient et sous-tendent déjà des crises humanitaires sans précédent, tandis que des millions de personnes sont contraintes de quitter leurs foyers. Le terrorisme s'est généralisé. Tandis que nous continuons de lutter pour contenir toutes les formes de menaces, des menaces nouvelles et plus complexes émergent dans le monde entier. Il est plus urgent que jamais de prendre des mesures concrètes pour prévenir et combattre le terrorisme.

Les Maldives condamnent tous les actes, méthodes et pratiques d'extrémisme violent et de terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les auteurs et les motifs. Le Gouvernement maldivien a pris un certain nombre de mesures concrètes pour lutter contre le phénomène des combattants terroristes étrangers et garantir la sûreté et la sécurité de tous les Maldiviens. Conformément à cette politique, les Maldives ont promulgué une loi contre le terrorisme

en 2015 faisant des voyages à l'étranger effectués dans l'intention de combattre dans des guerres terroristes une grave infraction pénale pour tout Maldivien.

Le Gouvernement reste vigilant dans sa surveillance des actes de terrorisme présumés. En outre, il a adopté une nouvelle loi sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, qui érige en crimes le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme aux Maldives. Ces lois extrêmement importantes forment un cadre solide, qui met l'accent sur les mesures de prévention pour lutter contre l'extrémisme violent. Le Centre national de lutte contre le terrorisme créé en février 2016 est chargé, en tant que principale autorité nationale, de coordonner la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. En 2016, le Centre national de lutte contre le terrorisme a organisé la première réunion internationale des Maldives sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et l'organisation d'une deuxième réunion est à l'étude.

Les Maldives estiment que la rationalisation des efforts de lutte contre la radicalisation doit être amplifiée pour garantir une victoire durable contre l'extrémisme violent. À cet égard, les Maldives sont convaincues que la nouvelle structure antiterroriste va contribuer à améliorer la coordination des activités de lutte contre le terrorisme à l'échelle du système des Nations Unies, tout en permettant à ce dernier de s'attaquer efficacement aux causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme violent. Il est également essentiel que le nouveau Bureau conserve une démarche de grande ampleur, qui appuie l'application équilibrée des quatre piliers de la Stratégie.

Les Maldives estiment que l'extrémisme violent et le terrorisme n'ont aucune place dans les sociétés modernes. Les auteurs de tels actes doivent en répondre et les victimes doivent se voir donner les moyens de leur rétablissement. Nous pensons que la défense la plus efficace et la plus robuste contre le terrorisme consiste à faire front commun face à cette menace, et c'est exactement ce que nous faisons ici aujourd'hui. Les Maldives sont déterminées et prêtes à travailler avec la communauté internationale à cet égard, et engagent les États Membres à œuvrer collectivement pour améliorer et pérenniser ce parcours entamé il y a 10 ans afin de mettre en place un environnement pacifique dans lequel les générations futures pourront grandir et s'épanouir.

**M. Saikal** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Nous remercions le Secrétaire général de ses efforts dévoués pour honorer l'engagement qu'il avait pris de créer le Bureau de lutte contre le terrorisme qui, à notre avis, constitue un pilier fondamental de son programme de réforme. Nous félicitons également l'Ambassadeur Vladimir Ivanovich Voronkov de sa nomination au poste de Secrétaire général adjoint pour diriger cet important bureau. Nous espérons sincèrement travailler en étroite collaboration avec lui et avec son équipe pour faire avancer le programme antiterroriste des Nations Unies.

La menace du terrorisme et de l'extrémisme violent constitue une des menaces les plus graves contre un ordre international stable et pacifique. Au cours des dernières années, l'ampleur et la portée du terrorisme se sont étendues pour atteindre des niveaux et proportions sans précédent, par-delà les frontières, dans toutes les régions et sur tous les continents. Les ennemis de l'humanité continuent de terroriser les communautés, de saper l'état de droit, de violer les droits fondamentaux et de perturber la vie des gens ordinaires. Aucun pays ne connaît mieux les horreurs du terrorisme que mon pays, l'Afghanistan. Notre peuple est en première ligne de la lutte mondiale contre le terrorisme depuis plus de 20 ans. Dans ce combat, des milliers de nos concitoyens, de membres de nos forces nationales de sécurité, de chefs tribaux, religieux et politiques, ainsi que d'autres membres de la société ont sacrifié leur vie pour rétablir la paix dans notre pays et promouvoir la sécurité mondiale.

Pour nous, la lutte contre le terrorisme est le fondement sur lequel nous avons axé notre partenariat avec la communauté mondiale dans le but d'édifier un Afghanistan stable et prospère. Au fil des années, nous avons réalisé des progrès considérables dans les domaines sécuritaire, économique, politique et social – progrès qui, collectivement, ont conduit à l'émergence d'un nouvel Afghanistan. En ce moment même, nos forces nationales de sécurité livrent un combat courageux contre un noyau de groupes terroristes régionaux et internationaux qui ont investi l'Afghanistan afin de déstabiliser notre pays. Pour n'en citer que quelques-uns, nous luttons contre les Taliban, Daech, Al-Qaida, Lashkar e Toiba, Lashkar e Jhangvi et le Mouvement islamique d'Ouzbékistan.

En dépit des contraintes logistiques, nos forces de sécurité ont infligé de lourdes pertes à ces groupes et les ont empêchés de gagner le contrôle de certains territoires. En réaction, ils ont perpétré d'atroces



attaques contre les civils dans des zones densément peuplées, ce qui est constitutif de violations flagrantes du droit international, notamment du droit international humanitaire, ainsi que de crimes contre l'humanité. À cet égard, je voudrais évoquer certaines des atrocités les plus récentes commises par les Taliban. En début de semaine, les Taliban ont attaqué un hôpital dans l'ouest de la province de Ghor, tuant près de 40 personnes, principalement des civils. Le jour suivant, ils ont attaqué un autobus qui transportait de jeunes cadres afghans à Kaboul, plus de 70 personnes ont été tuées ou gravement blessées. Le 31 mai, un camion piégé au cœur de la capitale a tué 150 personnes et fait plus de 500 blessés graves.

Les actes de terreur et les effusions de sang sont des occurrences fréquentes en Afghanistan, où ils sont favorisés par les refuges et sanctuaires dont bénéficient les terroristes dans notre région, à partir desquels des groupes extrémistes sont créés, appuyés et envoyés dans mon pays pour y poursuivre leurs desseins maléfiques. Mais, notre peuple et nos forces de sécurité ne laisseront jamais les ennemis de la paix dans notre pays entraver notre marche vers la paix, la stabilité et le développement. Nous poursuivrons avec courage et détermination notre combat de longue date contre cette menace. Dans ce contexte, nous nous tournons vers nos partenaires internationaux, dont l'ONU, pour qu'ils continuent de se tenir à nos côtés dans nos efforts communs.

Au-delà du champ de bataille, nous œuvrons avec diligence pour encourager et renforcer la coopération régionale afin de venir à bout du terrorisme et de favoriser l'avènement d'une région plus stable et plus prospère. Le 6 juin, dans le sillage du carnage de l'odieux attentat perpétré quelques jours plus tôt, nous avons convoqué le Processus de Kaboul pour la coopération en matière de paix et de sécurité, qui a réuni 26 pays et organisations pour coordonner les efforts déployés afin de mettre fin au cycle destructeur du terrorisme, de l'extrémisme et de l'activisme dans notre région. En outre, nous collaborons également avec nos voisins proches et lointains sur les questions relatives à la lutte contre le terrorisme dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, dont la prochaine réunion ministérielle se tiendra à Bakou dans le courant de l'année.

Nous avons récemment pris de nouvelles mesures pour appliquer et renforcer la législation nationale visant à honorer les dispositions de divers traités, conventions et résolutions du Conseil de sécurité concernant le

terrorisme, notamment les résolutions 1373 (2001) et 2178 (2014) du Conseil. Dernièrement, nous avons modifié notre code pénal pour harmoniser l'ensemble de la législation pénale afghane et assurer une meilleure adéquation avec les différentes résolutions du Conseil de sécurité.

Dans le domaine du maintien de l'ordre et de la police des frontières, le Conseil national de sécurité dirige les efforts interinstitutions concernant nos stratégie et plans d'action antiterroristes nationaux. S'agissant de la lutte contre le financement du terrorisme, nous avons institutionnalisé de nouveaux mécanismes visant à prévenir les mouvements de devises non réglementés. En conséquence, le Groupe d'action financière a reconnu que l'Afghanistan respectait ses normes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

L'ampleur que prend actuellement la menace terroriste dans le monde révèle une évidence, à savoir que le combat collectif que livre la communauté internationale contre le terrorisme est lent, incomplet et insuffisant par rapport aux défis à relever. Cela tient, selon nous, à plusieurs facteurs : la faible mise en œuvre des résolutions en matière de lutte contre le terrorisme et des régimes de sanctions, l'inefficacité de la coordination sur les questions de lutte contre le terrorisme au sein de l'Organisation des Nations Unies et avec les États; l'insuffisance des capacités opérationnelles et techniques des États; et dans certains cas, l'absence d'un véritable effort chez certains pour combattre le terrorisme de manière concrète et en toute bonne foi, que ce soit sur le champ de bataille ou dans le domaine de la promulgation et de l'application des lois nationales en matière de lutte contre le terrorisme. Ces obstacles doivent être levés si nous voulons remporter la bataille contre les groupes terroristes dans différentes régions du monde, en particulier dans la nôtre.

S'attaquer au problème des sanctuaires terroristes est un impératif fondamental pour que la lutte contre le terrorisme mondial soit couronnée de succès. Ce phénomène reste l'un des principaux moteurs du terrorisme et de l'extrémisme violent, ce dont prennent acte le pilier II de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, ainsi que diverses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 1373 (2001), 2178 (2014), 2253 (2015) et 2322 (2016) du Conseil de sécurité. À cet égard, nous pensons que le moment est venu pour le Conseil de sécurité et la communauté internationale de faire davantage pour veiller à ce que les États respectent

et mettent en œuvre les engagements qu'ils ont pris, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

La création du Bureau de lutte contre le terrorisme représente une occasion sans pareil de changer la donne et de contribuer à des progrès réels et tangibles dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Il est essentiel que le Bureau de lutte contre le terrorisme dispose d'un mandat clair et robuste et bénéficie de la pleine confiance des États Membres. En outre, tout effort visant à affaiblir son travail doit être évité. Bien que le Bureau de lutte contre le terrorisme soit appelé à fonctionner dans le cadre de l'Assemblée générale, il doit également coopérer et coordonner ses activités avec le Conseil de sécurité, en tant qu'organe principal de l'ONU chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cette coopération ne doit pas se limiter à la fourniture d'une assistance technique, mais doit également porter sur d'autres questions essentielles au succès de la lutte contre le terrorisme.

Enfin et surtout, l'Afghanistan appelle à la conclusion rapide d'une convention globale de lutte contre le terrorisme international, qui est d'une importance cruciale pour renforcer le dispositif antiterroriste de la communauté internationale.

Pour terminer, je réaffirme notre plein engagement à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Depuis plus de deux décennies, c'est avec un profond sentiment de fierté nationale que nous résistons au terrorisme et le combattons. Cette lutte est et reste ancrée dans le tissu social de notre société, et nous sommes plus déterminés que jamais à vaincre cette menace mondiale efficacement et résolument dans l'intérêt de l'humanité.

**M. Clay** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous nous associons à la déclaration faite par l'observatrice de l'Union européenne.

Au nom du Royaume-Uni, je voudrais me joindre aux autres orateurs pour saluer la création du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme et pour féliciter l'Ambassadeur Vladimir Voronkov de sa nomination comme Secrétaire général adjoint.

D'emblée, je tiens à remercier le Secrétaire général de sa première grande réforme structurelle de l'ONU. La création de ce nouveau bureau marque un pas en avant dans la manière dont nous nous attaquons au fléau mondial du terrorisme. Il s'agit d'une première étape qui devra être suivie de beaucoup d'autres.

Nous disons depuis un certain temps déjà que le système des Nations Unies doit apporter une réponse plus coordonnée, stratégique et efficace aux menaces terroristes d'aujourd'hui. Le nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme a les atouts nécessaires pour appuyer cette évolution. Il doit maintenant obtenir les résultats attendus et s'atteler dès aujourd'hui à cette tâche difficile.

Pour que cet effort soit couronné de succès, le Royaume-Uni estime que la prévention de l'extrémisme violent doit être au cœur des travaux de ce nouveau bureau, tout comme il est au cœur de son mandat. L'ONU ne peut mettre en œuvre une approche équilibrée de la lutte contre le terrorisme sans une appréciation appropriée de la prévention. Nous pensons que l'Organisation dispose des compétences et des ressources idoines pour relever le défi que représente l'extrémisme violent. Il nous faut comprendre comment le développement, les droits de l'homme, l'éducation, l'égalité des sexes et d'autres priorités de l'ONU contribuent aux risques de terrorisme dans des communautés vulnérables. Cela ne veut pas dire que toute intervention des Nations Unies dans le monde peut ou doit être axée sur la prévention, mais dans la plupart des cas, la prévention joue un rôle légitime et pertinent. Nous devons pour le moins éviter de causer du tort involontairement. Il s'agit là d'un risque bien réel si les programmes des Nations Unies ne disposent pas des compétences requises en matière de prévention.

En prévenant l'extrémisme violent, l'ONU a une occasion exceptionnelle de protéger le monde contre les appels meurtriers au terrorisme. Les États le doivent à leurs citoyens, et l'ONU le doit au monde de consacrer des ressources et de l'énergie à cette lutte.

**M. Sadykov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Peter Thomson, au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, et aux organes des Nations Unies pour leur engagement inlassable à prévenir et à mettre fin au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Le Kazakhstan se félicite de l'initiative visant à créer le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme et de la nomination de son chef, S. E. M. Vladimir Voronkov, dont le dynamisme et la détermination nous permettront d'aller de l'avant. Nous estimons que la poursuite des réformes du dispositif antiterroriste du système des Nations Unies, lancées par le Secrétaire général, aboutira à une meilleure

coordination des efforts et à une riposte plus efficace dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, dont la transformation rapide des méthodes et tactiques ne cesse de nous mettre à l'épreuve. Nous pensons qu'une représentation géographique équilibrée de la nouvelle structure permettra à l'ONU d'entreprendre des activités audacieuses et ingénieuses qui auront un fort impact et produiront des résultats durables.

Un problème croissant auquel les États Membres sont confrontés est le retour des militants radicalisés après avoir été recrutés dans des zones de conflit où ils ont participé à des combats violents. Il est donc important que les pays prennent des mesures efficaces pour contrer les activités destructrices des militants qui rentrent chez eux, mais aussi pour les déradicaliser et les réinsérer graduellement dans la vie civile. Le nombre croissant de femmes dans les rangs des combattants terroristes étrangers exigera également la mise en place de programmes spéciaux pour répondre à leurs besoins spécifiques et permettre leur réadaptation.

Le Bureau de lutte contre le terrorisme doit, en outre, accorder une attention particulière à la prévention de l'utilisation généralisée et intensive d'Internet par les groupes terroristes pour recruter des citoyens innocents et propager leur idéologie extrémiste aux fins d'une radicalisation à grande échelle de la population, notamment parmi les jeunes. Les technologies de l'information doivent être utilisées pour lutter contre les discours négatifs, sensibiliser les jeunes à ces fléaux et promouvoir les idéaux de tolérance et de bonne volonté. Elles doivent être utilisées dans le cadre d'un effort multilatéral coordonné aux niveaux régional et mondial visant à promouvoir l'harmonie et la bonne volonté en appui aux mesures du Secrétaire général.

La sécurité et la stabilité dans cette vaste zone géographique qu'est l'Asie centrale ne sauraient être instaurées que si nous mobilisons le potentiel des structures régionales, telles que l'Organisation de Shanghai pour la coopération, la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, l'Organisation de la coopération islamique, la Ligue des États arabes, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres entités travaillant en étroite collaboration avec les structures antiterroristes des Nations Unies, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, INTERPOL ainsi que d'autres organisations et partenaires. Nous devons également mettre rapidement en place une capacité

d'intervention d'urgence, ainsi qu'une stratégie de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience afin de résister à des attaques contre le vaste réseau d'infrastructures critiques. Ces dernières sont particulièrement vulnérables aujourd'hui, car elles sont gérées par les technologies de l'information et liées aux systèmes énergétiques dans un monde globalisé étroitement interconnecté.

En outre, il faut garantir une mise en œuvre aussi large que possible des mécanismes et instruments multilatéraux de lutte contre les mouvements de combattants terroristes étrangers. Il est tout aussi important de bloquer les flux financiers qui alimentent les activités terroristes par le biais du commerce illicite de drogue, de ressources naturelles et de biens du patrimoine culturel. Le Kazakhstan est disposé à renforcer et à élargir la coopération nécessaire dans ce domaine.

En juin 2017, le Kazakhstan a versé une contribution volontaire au fonds du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme afin de créer un projet d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale. Nous l'avons fait pour améliorer les partenariats de lutte contre le terrorisme. Cette coopération et ces partenariats nous permettront de lutter plus efficacement contre ces menaces sous l'égide de l'ONU.

Ma délégation rappelle l'initiative du Président du Kazakhstan, S. E. M. Nursultan Nazarbayev, qui a proposé en septembre 2015 à l'Assemblée générale de créer une coalition mondiale pour la lutte contre le terrorisme, sous la direction de l'ONU. L'objectif de cette coalition est de mettre au point un mécanisme unifié afin de surveiller, d'appréhender et d'extrader toutes les personnes coupables des crimes de terrorisme et d'extrémisme, ainsi que d'établir une liste unique d'organisations terroristes.

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies aux niveaux régional et national est également cruciale en vue de promouvoir la sécurité, la paix et les objectifs de développement durable. Le Kazakhstan se tient prêt à renforcer les efforts multilatéraux pour développer les capacités des États Membres en promouvant la coopération régionale et internationale.

**M. Almahmoud** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je souhaite en premier lieu remercier le Secrétaire général des efforts inlassables qu'il déploie

pour perfectionner le dispositif de lutte contre le terrorisme du système des Nations Unies.

Nous félicitons M. Vladimir Voronkov de sa nomination à la tête du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme.

La communauté internationale a plus que jamais besoin de s'appuyer sur une coopération étroite pour lutter contre ceux qui financent et appuient les groupes terroristes. À cette fin, nous sommes persuadés que le Bureau de lutte contre le terrorisme s'emploiera à coordonner les efforts internationaux et à renforcer la coopération entre les États Membres et les entités des Nations Unies. Nous demandons au Bureau d'appliquer la Stratégie des Nations Unies de manière équilibrée et de mettre l'accent sur la prévention et le renforcement de la coopération avec les institutions et instances internationales chargées de la lutte antiterroriste afin d'améliorer l'échange des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques exemplaires.

Nous coopérons avec des partenaires régionaux et internationaux pour lutter contre Daech et d'autres organisations terroristes. Nous participons activement à la Coalition mondiale contre Daech. Il importe également d'échanger les données d'expérience et les pratiques exemplaires, renforcer les capacités et garantir la stabilité et l'appui à la reconstruction. À titre indicatif, nous avons versé une contribution de 50 millions de dollars pour la reconstruction de Mossoul et 350 millions de dollars au Centre de lutte contre le terrorisme pour aider les États Membres à mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous devons développer nos moyens pour nous adapter au mode opératoire que choisissent les extrémistes afin d'attirer de nouvelles recrues. Nous avons établi une coopération avec les États-Unis pour créer le Centre Sawab, qui mène des activités de sensibilisation et lutte contre l'extrémisme sur les réseaux sociaux.

Les sociétés arabes sont composées à 60 % de jeunes de moins de 25 ans, dont il importe donc de promouvoir la participation pour les protéger des groupes extrémistes. Nous avons nommé un ministre de 22 ans afin d'encourager les jeunes à participer à la prise de décisions. Nous avons également nommé un ministre chargé de la tolérance afin d'améliorer la coexistence et de renforcer la paix ainsi que le respect des religions et des cultures.

L'autonomisation des femmes est une des mesures principales permettant de contrer l'extrémisme

et les groupes terroristes. C'est pourquoi nous appuyons ONU-Femmes, afin de renforcer le rôle des femmes et la parité hommes-femmes dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.

Aucun État ne peut lutter seul contre le terrorisme et l'extrémisme. C'est pourquoi 55 États arabes et les États-Unis ont participé au sommet de Riyad, en mai 2017, en vue de renforcer la coopération et la coordination en matière de lutte contre l'extrémisme et de promotion de la stabilité et de la sécurité internationales. Pour conclure, nous entendons coopérer avec M. Voronkov afin d'éradiquer le terrorisme.

**M<sup>me</sup> Sigurdardottir** (Islande) (*parle en anglais*) : En dépit des informations faisant régulièrement état d'actes de terrorisme qui dévastent des communautés dans le monde entier, nous pouvons tirer des encouragements des progrès accomplis dans le recentrage des efforts de l'ONU en matière de lutte contre ce fléau de notre époque.

Je tiens en premier lieu à rendre hommage au Secrétaire général pour sa détermination à développer les résultats du cinquième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Les efforts qu'il déploie pour rationaliser le dispositif antiterroriste des Nations Unies sont réalisables. Qui plus est, le processus a été transparent, ouvert et hautement efficace, ce qui était essentiel pour susciter l'appui universel des États Membres.

Le Bureau de lutte contre le terrorisme a été créé par la résolution 71/291, adoptée en juin. Je félicite l'Ambassadeur Voronkov de sa nomination au poste de Secrétaire général adjoint et Chef du Bureau, et je lui souhaite plein succès dans ce rôle important. Il est crucial que le Bureau de lutte contre le terrorisme garantisse une mise en œuvre équilibrée et efficace des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. L'ajout de la prévention par le biais du programme de prévention de l'extrémisme violent est de la plus haute importance. L'accent mis sur les valeurs de tolérance et de pluralisme fournit les outils nécessaires pour édifier des sociétés pacifiques et ouvertes. Nous devons également veiller à ce que toutes les mesures prises contre le terrorisme soient conformes au droit international et aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Il est essentiel que l'ONU se montre unie dans l'action en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Nous comptons sur le



renforcement de la coordination globale et de l'assistance fournie aux États Membres sur la base des réformes du Secrétaire général. Nous comptons également sur le Secrétaire général pour replacer ses propositions dans le contexte des réformes générales dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement. L'objectif 16 de développement durable a un rôle important à jouer dans la lutte contre les facteurs du terrorisme. S'il est correctement mis en œuvre, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représentera une contribution majeure à la lutte contre les causes du terrorisme et de l'extrémisme violent.

**M. Zhang Dianbin** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général, António Guterres, et le Secrétariat pour leurs efforts afin de faire avancer la réforme du dispositif antiterroriste de l'Organisation des Nations Unies. La Chine se félicite que le Secrétaire général ait nommé l'Ambassadeur Voronkov, Secrétaire général adjoint à la tête du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme.

Le terrorisme est l'ennemi commun de l'humanité, et il doit être combattu au moyen d'un seul et même ensemble de normes. En outre, le terrorisme ne doit être associé à aucune ethnie, religion ou culture spécifique. Il incombe à l'ONU de renforcer sa coopération antiterroriste avec tous les Membres de l'Organisation et avec la communauté internationale, notamment pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre le terrorisme. La Chine appuie le système des Nations Unies dans ses efforts de renforcement de ses capacités en matière de lutte contre le terrorisme afin de mieux aider les États Membres à appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité d'une manière équilibrée.

Avec la réforme en cours du dispositif antiterroriste de l'Organisation des Nations Unies, la Chine espère que le nouveau Secrétaire général adjoint et le Bureau de lutte contre le terrorisme prendront un bon départ. Dans le contexte de cette réforme, nous exhortons les dirigeants de l'Organisation à respecter les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, à renforcer la coordination au sein de l'Organisation et à créer des synergies pour plus d'efficacité et un meilleur suivi des faits nouveaux, comme le phénomène des terroristes qui utilisent Internet et d'autres technologies

de l'information et des communications aux fins de leurs activités.

La répartition des fonctions entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité en matière de lutte contre le terrorisme doit être respectée. L'appui et la coopération des États Membres sont indispensables pour lutter contre le terrorisme. La Chine espère sincèrement que l'Organisation des Nations Unies renforcera la communication et la coordination avec ses Membres afin de forger une large base d'appui et de préparer le terrain à de futures modifications de la Stratégie antiterroriste mondiale.

**M. Begeç** (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres orateurs pour remercier le Président d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que le Secrétaire général pour son rapport (A/71/858). Nous tenons à exprimer notre plein appui à la volonté du Secrétaire général d'adapter le système des Nations Unies à l'évolution constante de la menace terroriste. La création du Bureau de lutte contre le terrorisme constitue une réforme institutionnelle majeure. Nous nous félicitons de la nomination du nouveau Secrétaire général adjoint, l'Ambassadeur Voronkov, et lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions. Je tiens à réitérer nos vues concernant le nouveau Bureau.

Aider les États Membres, à leur demande, à renforcer notamment leurs capacités pour appliquer de manière équilibrée les quatre piliers de la Stratégie doit être notre tâche principale. À cet égard, si les activités visant à prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation individuelle sont nécessaires, les mesures pour lutter contre le terrorisme et renforcer les capacités des États à cette fin demeurent indispensables. Les mesures de prévention doivent être axées sur la lutte contre l'intolérance, l'exclusion sociale et toutes les formes de xénophobie. La nouvelle entité doit mener un dialogue régulier et étroit avec les États Membres. Les mécanismes qui permettent une coopération rapprochée avec le Département des affaires politiques doivent être maintenus, étant donné que la question du terrorisme ne peut être traitée séparément de son contexte politique. Le renforcement de la rationalisation des activités de lutte contre le terrorisme et l'étroite coordination avec l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme sont également essentiels. Le nouveau Bureau sera chargé de questions délicates, qui, nous en sommes certains, seront traitées avec toute l'attention voulue. À cet égard, la Turquie reste déterminée à contribuer aux travaux du Bureau.

Les récents attentats terroristes à travers le monde confirment qu'aucun pays n'est à l'abri de cette menace. Nous tenons à rendre hommage à la mémoire de toutes les victimes du terrorisme, notamment celles des récentes attaques perpétrées au Nigéria, au Pakistan et en Afghanistan. La Turquie a elle aussi vu de très près le visage impitoyable du terrorisme, avec les attentats perpétrés par le Parti des travailleurs du Kurdistan, les Unités de protection populaire, Daech et le Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple. Notre sommes pleinement déterminés à poursuivre notre lutte contre ces organisations terroristes.

Lutter contre le terrorisme exige une coopération bilatérale, régionale et multilatérale efficace. Arrêter le flot de combattants terroristes étrangers qui rejoignent les rangs de Daech est un élément indispensable à nos efforts. À cette fin, nous avons pris des mesures à la fois physiques et technologiques, notamment la création d'une liste des personnes interdites d'entrée, qui comprend désormais plus de 53 000 noms, et la mise en place d'unités d'analyse des risques dans les aéroports et les opérations de transport, qui ont refusé l'entrée à plus de 4 000 personnes soupçonnées d'être des combattants terroristes étrangers. Dans ce contexte, plus de 5 000 personnes ont été expulsées. En outre, près de 8 000 individus liés à Daech, au Front el-Nosra et à Al-Qaïda, dont près de 3 500 étrangers, ont été placés en détention, et plus de 2 600 personnes affiliées à ces groupes ont été arrêtées.

Toutefois, les récentes opérations militaires en Syrie et en Iraq ont poussé les combattants terroristes étrangers vers d'autres zones de conflit, des pays tiers et leurs pays d'origine. Dans ce contexte, l'échange rapide d'informations et de renseignements et une coopération véritable sont essentiels.

Dans notre lutte contre Daech, nous ne devons pas remplacer une organisation terroriste par une autre. Adopter une approche sélective est contre-productif. Il n'y a pas de bon ou de mauvais terroriste. Une organisation terroriste ne peut être légitimée sous prétexte qu'elle lutte contre une autre organisation terroriste. À cet égard, nous ne pouvons pas nous permettre de répéter à Raqqa les erreurs commises à Manbej.

Enfin et non des moindres, le processus menant au terrorisme peut être déclenché par différents facteurs. Les conflits prolongés créent des conditions propices au terrorisme. L'absence d'état de droit; les violations des droits de l'homme; la discrimination ethnique, nationale ou religieuse, notamment l'islamophobie; l'exclusion politique et la marginalisation socioéconomique contribuent à créer

ces conditions. Nos efforts doivent toujours être guidés par le principe selon lequel le terrorisme ne peut ni ne doit être associé à aucune religion, nationalité ni à aucun groupe ethnique.

**M. Al-Mouallimi** (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cette séance. Je remercie également le Secrétaire général de l'attention qu'il accorde aux efforts et aux capacités du système des Nations Unies pour lutter contre le terrorisme depuis qu'il a pris ses fonctions, et pour aider les États Membres à appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et ses quatre piliers. Son application équilibrée et intégrale est impérative.

En outre, il a facilité la création du Bureau de lutte contre le terrorisme en faisant en sorte que les États participent aux négociations. À cet égard, je félicite M. Voronkov, Secrétaire général adjoint et Chef du Bureau de lutte contre le terrorisme, de sa récente nomination. Je lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses fonctions, qui seront axées sur la promotion de la lutte contre le terrorisme au sein du système des Nations Unies et avec tous les partenaires. Nous sommes déterminés à n'épargner aucun effort pour coopérer avec le Secrétaire général adjoint et le Bureau de lutte contre le terrorisme. Ensemble, nous nous emploierons à promouvoir les activités du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités et sur l'augmentation du nombre des donateurs au Centre.

La coopération, la coordination et les efforts conjoints déployés par les organismes des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme doivent être renforcés et se refléter de façon positive dans tout le système des Nations Unies ainsi que dans le cadre de sa coopération avec les partenaires. La lutte contre le terrorisme est une responsabilité internationale qui exige des efforts continus et inlassables et une coordination entre tous les États et les différents centres spécialisés. Pour faire face aux conséquences du terrorisme, il convient de définir des programmes et des stratégies visant à mettre en oeuvre les activités au titre des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale. Ainsi nous pourrions faire des progrès visibles dans la lutte contre le terrorisme au niveau mondial.

Plusieurs facteurs importants ne doivent cependant pas être ignorés. Le terrorisme ne doit pas être associé à une quelconque religion, culture ou nationalité que ce soit. Le Royaume d'Arabie saoudite condamne dans les termes

les plus fermes tous les actes de terrorisme, quels qu'en soient les auteurs et les victimes. Nous condamnons tous les groupes terroristes et tous les États qui financent ou tolèrent les activités terroristes et sommes convaincus que celles-ci ne peuvent en aucun cas être justifiées. Nous devons nous concentrer sur le fait que la lutte contre le terrorisme est une lutte de longue haleine qui ne peut être menée uniquement avec des moyens militaires. Il faut combattre les idéologies terroristes et tarir les sources de financement des terroristes si nous voulons que nos efforts soient couronnés de succès. À cet égard, l'Arabie saoudite a intensifié ses efforts sur le plan sécuritaire mais également en matière de lutte contre l'idéologie extrémiste violente en créant le Centre Itidal ou Centre international pour la lutte contre les idéologies extrémistes, ainsi que d'autres institutions saluées au niveau international, comme les Centres Monasaha et les centres de prises en charge, qui sont une initiative novatrice pour réhabiliter les anciens terroristes et prévenir le terrorisme.

Dans le cadre de ces efforts, il est essentiel de s'attaquer de front aux causes profondes du terrorisme, y compris l'occupation étrangère, la marginalisation et la propagation de l'idéologie terroriste. Pour cela, nous devons coordonner les efforts internationaux, et c'est à cette fin que mon pays a financé la mise en place du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme pour orienter les efforts internationaux dans ce domaine. Nous allons continuer à appuyer ce travail dans le cadre du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme et exhortons tous les États Membres à l'aider à mettre en œuvre ses programmes et à atteindre ses objectifs.

**M. García Moritán** (Argentine) (*parle en espagnol*) : L'Argentine réaffirme sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Les actes de terrorisme ne sont pas seulement une menace pour la paix et la sécurité internationales, ils constituent aussi une menace pour la vie humaine et mettent en péril la stabilité des pays, la consolidation de la démocratie et le développement socioéconomique.

Les efforts de l'Argentine pour prévenir et éliminer le terrorisme reposent sur le plein respect de l'état de droit et des garanties fondamentales du droit international, du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit des réfugiés ainsi que sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. L'Argentine a été victime du terrorisme international à deux reprises, en 1992 et en 1994. Le 18 juillet dernier, nous avons commémoré le vingt-troisième anniversaire de l'attentat qui a visé en 1994 le siège de l'Association

mutuelle israélite d'Argentine. C'est pour cela que mon pays a été un des premiers à appeler l'attention sur la nécessité pour la communauté internationale de définir clairement les bases d'une politique de coopération et de coordination en matière de lutte contre le terrorisme.

Le terrorisme porte atteinte aux valeurs et aux principes défendus par les États, ainsi qu'à la démocratie et aux libertés, et c'est pourquoi la lutte contre le terrorisme suppose une démarche intégrée et multidimensionnelle, fondée sur une coopération la plus large possible, si on veut s'attaquer à cette menace sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Le terrorisme ne peut être combattu uniquement au moyen de mesures de défense et de sécurité. Il faut une approche globale telle que celle énoncée dans la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, avec la mise en œuvre équilibrée de ses quatre piliers et dans le plein respect du droit international et du droit relatif aux droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés.

Je tiens à exprimer le ferme engagement de mon pays à l'égard de la Stratégie et des résolutions adoptées dans le cadre de son examen, qui traduisent les valeurs et principes des Nations Unies en matière de lutte contre le terrorisme et correspondent à la position de l'Argentine. En outre, elles prennent en compte les nouvelles facettes que comptent le terrorisme et l'extrémisme violent ces dernières années.

Je voudrais saluer tout particulièrement la célérité et l'efficacité avec lesquelles le Secrétaire général s'est acquitté du mandat qui lui avait été confié au paragraphe 70 de la résolution 70/291, intitulée « Examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies », que mon pays a eu le privilège de cofaciliter avec l'Islande l'année dernière. La création du Bureau de lutte contre le terrorisme est un pas dans la bonne direction pour améliorer la coordination et la cohérence des activités antiterroristes entreprises par l'ONU en relation avec les quatre piliers de la Stratégie, et pour renforcer la capacité du système des Nations Unies d'aider les États Membres et de mobiliser les ressources nécessaires en vue de lutter contre le terrorisme et de prévenir l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme. Nous nous félicitons de la nomination de M. Voronkov à la tête du Bureau et l'assurons de la pleine coopération de notre délégation dans les tâches qu'il aura à accomplir.

*La séance est levée à 12 h 55.*